Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **30 (1972)**

Heft 3

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Bibliographie

Les échanges internationaux (pays en voie de développement) [1]

En vérité, ce petit recueil n'a rien d'un nouveau traité sur les échanges internationaux ou l'économie du tiers monde. Se conformant à la tradition des dossiers Thémis, M. Jacques Bourrinet nous présente des extraits des principaux ouvrages écrits sur le sujet, en langue française, par les plus éminents spécialistes. Ces documents, classés par chapitres, sont simplement introduits par J. Bourrinet, maître-assistant à l'Université d'Aix-Marseille. L'auteur mérite d'être félicité à plus d'un titre de son travail remarquable.

D'abord, la classification des textes est fort bien faite. Elle s'accompagne du souci d'élever la pensée, allant des indications statistiques indispensables aux grandes visions de M. François Perroux sur l'avenir du genre humain.

Ensuite, l'introduction des chapitres est brève, mais rédigée de façon claire et méthodique. Le lecteur saisit immédiatement le sens des problèmes posés.

De plus, le choix même des documents est très heureux, en ce sens que chaque texte reflète fidèlement ce que la pensée des auteurs présente de plus original.

Enfin, et surtout, J. Bourrinet s'est attaché à respecter scrupuleusement une parfaite objectivité scientifique. L'ouvrage n'a rien de ces plaidoyers faciles et trop communs aujourd'hui en faveur du tiers monde. Toutes les opinions, souvent les plus contradictoires, sont ici représentées.

L'utilité d'une telle publication est considérable, aussi bien pour les lecteurs très avertis de toutes les théories émises sur un sujet aussi spécial — et qui les retrouvent ici sous forme de synthèse — que pour tous ceux dont les idées procèdent d'une connaissance assez superficielle de ces matières. Moins de cent pages suffisent à l'auteur pour bien mettre en évidence les difficultés des questions soulevées, les objections, les critiques adressées par les plus grands maîtres des problèmes du développement à l'égard des solutions proposées ou des théories émises. Un exemple parmi beaucoup d'autres fera mieux comprendre l'intérêt d'un tel recueil de textes.

On s'inquiète fort, et depuis longtemps, de la détérioration des termes de l'échange entre pays pauvres et pays riches. L'argument ne contribue pas peu à développer notre complexe de culpabilité, auquel nous nous montrons si attachés. Mais, très rares sont ceux qui se préoccupent de savoir comment s'établissent les calculs, et quelle marge d'erreur la technique statistique devrait ici réserver. On doit déjà s'estimer satisfait si tous ceux qui parlent des termes de l'échange savent ce que signifie l'expression. Or, pour la période s'étendant entre 1876-1880 et 1936-1938, la détérioration de ces termes au détriment des

[1] Jacques BOURRINET: *Les Echanges internationaux ; Pays en Voie de Développement*, Presses Universitaires de France, 96 p., Paris 1972.

pays du tiers monde est estimée à 43 % par les services de l'ONU. Elle ne serait que de 30 % selon Arthur Lewis, de l'Université de Manchester. Mais, s'appuyant sur une autre méthode statistique, P. Bairoch démontre que c'est en face d'une amélioration de l'ordre de 20 à 40 % que nous nous trouvons. Finalement, C. P. Kindleberger qualifie d'hypocondrie économique notre inquiétude chronique au sujet de la détérioration des termes de l'échange.

Voilà qui mérite réflexion. Celle-ci ne cesse d'être mise en éveil à chaque document présenté dans le précieux recueil de textes rassemblés par J. Bourrinet.

FRANÇOIS SCHALLER

Pour une politique conjoncturelle en Suisse [1]

Secrétaire de la Commission fédérale de recherches économiques de 1968 à 1970, M. Luc Weber était particulièrement bien placé pour étudier la naissance et le développement de la seconde crise inflationniste qui, aujourd'hui encore, fait tant de ravages dans notre pays. Son ouvrage paraît au moment où s'anime en Suisse le grand débat entre partisans déclarés et adversaires discrets d'une politique conjoncturelle. C'est donc un livre de brûlante actualité, avec tous les avantages et les inconvénients liés à une telle qualité. Il s'agit en effet, à notre connaissance, du seul essai de synthèse qui ait été consacré, en Suisse romande, au problème de la politique conjoncturelle moderne. Cet ouvrage doit ainsi être étudié par quiconque s'intéresse au sujet. L'inconvénient absolument inévitable d'une publication de ce genre est que certains chapitres, pas très nombreux d'ailleurs, sont rapidement dépassés. Nous songeons en particulier à celui que l'auteur consacre aux mesures prises par l'Autorité fédérale ou la BNS en matière de lutte contre l'inflation. Il ne se passe presque pas de mois sans que des dispositions nouvelles, et souvent d'une grande portée, ne soient prises.

L'étude de M. Weber, heureusement, ne se limite pas à l'actualité. Elle comprend d'abondants développements sur les aspects théoriques et les principes mêmes soulevés par cet épineux problème. Il s'agit là d'un ouvrage de base.

La première partie est entièrement consacrée au rappel des notions indispensables en matière de revenu national, de fluctuations conjoncturelles, d'inflation et de politique économique. On y passe en revue la définition et la détermination du revenu national, et toutes les principales notions keynésiennes, des propensions marginales à consommer et à investir au multiplicateur d'emploi. Le principe d'accélération de la demande des biens de production est également exposé, ainsi que le mécanisme de la création de la monnaie scripturale par les banques commerciales. Une théorie du taux d'intérêt, elle aussi d'inspiration très keynésienne, précède l'examen des conditions de l'équilibre économique général, statique ou dynamique. Pourtant, une telle fidélité à Keynes n'empêche pas l'auteur de se montrer disciple de la théorie marginaliste autrichienne. Ainsi, pour lui, l'entrepreneur poursuit sa politique d'embauche jusqu'au moment où le salaire versé au dernier employé engagé est égal à la valeur de son produit. Le lecteur regrettera peut-être qu'aucune réserve ne précise ici que dans la pratique de l'industrie, la comparaison entre les deux grandeurs est très rarement possible; la production en valeur d'une unité de tra-

[1] LUC WEBER: *Pour une politique conjoncturelle en Suisse*, préface de MM. les professeurs H. Rieben et Theo Keller, chez l'auteur, 256 p., Les Rasses, 1971.

vail supplémentaire ne peut généralement pas être dissociée de celle du groupe auquel elle adhère, ni du capital mis à sa disposition.

Le chapitre consacré à la théorie de l'inflation se base principalement sur la distinction établie par beaucoup entre inflation par la demande et inflation par les coûts. Actuellement, cette thèse n'est pas admise sans réserves. Le professeur Emile James, notamment, dans ses « Problèmes monétaires d'aujourd'hui », la critique avec force et pertinence. M. Weber est amené, lui aussi, à souligner « qu'il est difficile de distinguer les deux types d'inflation », car ils sont liés. Il n'en conclut pas moins que la politique de lutte contre l'inflation devrait être différente selon qu'il s'agit de l'un ou de l'autre cas. Et si, à force d'être liés, les deux cas n'en formaient qu'un ? S'ils n'étaient que les deux faces, les deux aspects d'une seule et même réalité ?

L'auteur se livre ensuite à une excellente analyse des objectifs de toute politique conjoncturelle moderne. Il s'agit de réaliser ce qu'on qualifie couramment de polygone, triangle ou carré magiques, expressions dont la fantaisie garantit le succès. M. Weber relève que ces divers objectifs peuvent parfois entrer en contradiction les uns avec les autres. Quant à nous, une telle contradiction nous paraît plus évidente entre la politique monétaire internationale et la politique conjoncturelle qu'entre les objectifs du carré magique. L'auteur ne doit pas être lui-même éloigné de ce point de vue puisqu'il partage le scepticisme de A. E. Ott au sujet de l'inflation présentée comme condition de la croissance: « Celui qui prétend tout de même qu'une telle relation existe, supporte le fardeau de la preuve. »

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'analyse de la phase d'expansion qui débute en 1968, ainsi qu'aux mesures prises ou étudiées tant par l'Exécutif fédéral que par la BNS dans le but de juguler l'inflation. Toutes ces mesures sont ici très clairement cataloguées et exposées. A juste titre, l'auteur insiste encore sur l'insuffisance de base légale qui permettrait à l'Autorité d'intervenir sur la conjoncture avec souplesse et rapidité.

Le chapitre qui traite de l'étude approfondie du processus actuel de prise de décision nous paraît présenter le plus grand intérêt. Trop rares sont en Suisse les gens bien informés du partage des responsabilités en matière de politique conjoncturelle. Qui fait quoi, qui propose et qui décide ? L'auteur examine ici de très près la tâche, en cette matière, du Conseil fédéral, de la BNS, du Service monétaire et économique de l'Administration des finances, du délégué fédéral aux questions conjoncturelles, du Groupe de travail pour la statistique conjoncturelle, de la Commission de recherches économiques, de l'Institut de recherches économiques de l'EPFZ, du Parlement fédéral — dont l'action, trop longtemps négative, est clairement dégagée — et des cantons. Ces pages sont certainement parmi les plus intéressantes et les plus utiles de l'ouvrage.

La troisième partie du livre est réservée à l'aménagement de la politique conjoncturelle en Suisse. Avant de soumettre lui-même quelques propositions d'aménagements institutionnels et juridiques pour l'engagement d'une politique conjoncturelle, l'auteur passe en revue la politique monétaire de la BNS et ses instruments, la politique budgétaire des communautés publiques — non sans relever les problèmes délicats posés par le fédéralisme et la souveraineté financière des cantons — et la politique économique extérieure.

Il suggère ensuite quelques mesures qui lui paraissent opportunes pour l'engagement d'une véritable politique conjoncturelle et de son « instrumentarium ». Il préconise notamment la création d'un Comité de conseillers économiques dont les fonctions seraient en quelque sorte confiées à présent au Délégué aux questions conjoncturelles et à la Com-

mission de recherches économiques. Le développement de notre appareil statistique, une profonde réforme des dispositions constitutionnelles actuellement en vigueur sur le plan du droit économique, l'adoption d'une flexibilité contrôlée des taux de change lui paraissent les principales mesures qui devraient être prises dans l'intérêt d'une politique conjoncturelle efficace.

Ces quelques lignes n'ont toutefois pas la prétention de montrer tout le profit que le lecteur retirera d'un tel ouvrage, à une époque où le problème étudié ne peut laisser personne indifférent.

FRANÇOIS SCHALLER

La « new economics » et l'expansion américaine [1]

En 1966, chacun, aux Etats-Unis ou ailleurs, évoquait le miracle américain. On en parlait non sans d'excellentes raisons, d'ailleurs, car de 1961 à 1966 ce pays connut la période d'expansion prononcée la plus longue de son histoire. S'agissait-il d'un caprice du mystérieux « cycle économique » ? Certainement pas. Les Démocrates succédant aux Républicains, J. F. Kennedy à D. Eisenhower, on inaugura une politique économique qui se voulut conçue sur la base de principes nouveaux. Ce fut la « New Economics ». Elle était d'inspiration keynésienne, sans doute possible. Ses buts: vaincre la dépression économique dont souffrait l'Amérique en 1960; assurer le plein emploi et une croissance rapide sans provoquer l'inflation; créer chaque année plus d'un million d'emplois nouveaux afin de faire face à la poussée démographique; développer l'infrastructure du pays. Conformément à sa tradition, le Parti démocrate se refusait à admettre qu'abandonnée à elle-même, l'économie de marché puisse atteindre spontanément ces objectifs aussi ambitieux que divers. Il préconisait donc une action soutenue, permanente, de l'Etat sur l'économie. Les Américains, beaucoup moins doctrinaires que les Européens, comprirent d'emblée que « politique plus active » n'était pas du tout synonyme de « politique socialisante ». Ainsi, le président Kennedy et son successeur L. B. Johnson n'éprouvèrent-ils aucune difficulté à s'entourer d'une brillante équipe de conseillers économiques formant le CEA (Council of Economic Advisers), et composée au fil des années de W. H. Heller, K. Gordon, James Tobin, G. Ackley, John P. Lewis, Otto Eckstein, A. M. Okun, J. S. Duesenberry.

L'expérience de la Nouvelle Politique économique débuta donc en 1961, soit en pleine période de dépression succédant à une phase d'essor à la fois courte et modérée. Elle prit fin en 1966, pour cause d'échec — du moins apparent — lorsqu'il fut devenu évident qu'on ne parvenait plus à empêcher l'inflation de se développer.

Cette période de six années est l'objet de l'étude extrêmement approfondie de Mme Jeanne Singer-Kérel, qui se penche sur un cas clinique: la new economics, 1961-1966. Toute l'histoire économique des Etats-Unis durant cette période est examinée au microscope. Aucune indication statistique, aucun indice, aucun chiffre, aucune intervention législative ou politique en rapport avec le problème étudié n'a été oublié. Ce travail considérable est néanmoins présenté avec tant de bonheur que la lecture de l'ouvrage n'est à aucun moment fastidieuse. La volonté américaine d'expansion est d'abord jugée en fonction de ses résultats. Puis, l'auteur se penche sur les échanges et les paiements extérieurs. Elle

[1] JEANNE SINGER-KÉREL : *La New Economics et l'Expansion américaine*, Ed. Armand Colin, 302 p., Paris, 1972.

étudie ensuite la politique des finances publiques, avant d'examiner très en détail la politique monétaire (les moyens mis en cause, la gestion de la dette publique, les réserves bancaires, l'offre de monnaie, le crédit bancaire, le taux d'intérêt). Enfin, la politique des salaires et des prix est, elle aussi, longuement analysée.

Comme toujours dans le domaine de l'économie, les résultats obtenus sont diversement interprétés. L'expérience de laboratoire n'étant jamais possible, il se trouvera invariablement des critiques pour affirmer que le lien de causalité n'est pas établi et que, donc, le remarquable essor que connut l'Amérique jusqu'au début de 1966 se serait produit même sans l'intervention d'une politique économique néo-keynésienne. Pour d'autres, ce miracle de la croissance presque parfaitement équilibrée est le produit naturel d'une politique éclairée par l'enseignement de Keynes. Les faits sont certes incontestables, mais leur interprétation l'est beaucoup moins.

Rappelons quelques-uns de ces faits. En février 1962, les Etats-Unis comptent plus de 4 millions de chômeurs; le taux de chômage est de 14,7 % pour les travailleurs de moins de vingt ans. Le 28 mai 1962, la chute du Dow-Jones est la plus brutale qui ait été enregistrée depuis le krach de 1929. De 1961 à 1966, le PNB passe de 520,1 milliards de dollars à 749,9, soit par habitant et à prix constant de 2706 dollars (de 1958) à 3341 dollars. De plus, de 1961 au milieu de 1965, l'augmentation des prix de détail fut inférieure à 1,5 % par an. Dès 1965, l'économie était proche du plein emploi.

Au début de 1966, la situation se modifie fondamentalement: la croissance équilibrée fait place à l'inflation et à la surchauffe, qui ne purent être maîtrisées ni l'une ni l'autre. C'est l'échec. L'indice des prix à la consommation s'élève de 3,3 % de décembre 1965 à décembre 1966. Le secret de la croissance perpétuelle dans l'équilibre n'était pas découvert.

Echec total, ou succès éclatant? Dans ses conclusions, Mme Singer-Kérel nuance son jugement. Incontestablement, il y eut succès. Mais, d'abord, celui-ci ne fut rendu possible que par la situation très spéciale des Etats-Unis et du dollar sur le plan international, qui permit au gouvernement de ce pays d'ignorer la servitude que constitue, pour toute nation européenne, l'équilibre de ses balances extérieures. Ensuite, l'auteur relève que si la politique néo-keynésienne a prouvé son efficacité dans la lutte contre la dépression et dans l'effort d'expansion, elle a échoué en face de l'inflation et de la surchauffe. Il est plus facile de réduire les impôts en période de crise que de les élever lors de la suractivité. Il est plus aisé de limiter la hausse des salaires à l'accroissement de productivité *globale* en période de chômage, que de briser la spirale prix-salaires lors de l'inflation. Mme Singer-Kérel n'hésite pas à affirmer que les néo-keynésiens se sont révélés incapables de lutter contre l'inflation *sans casser l'expansion.* Toutefois, comme ils ne sont pas parvenus à maîtriser l'inflation, et qu'ils ont même, de l'aveu de l'auteur, manqué de courage dans l'application de leur politique, il n'est donc pas établi que toute lutte contre l'inflation doit fatalement briser l'expansion.

Il est permis de manifester son inquiétude sur un autre plan. En admettant parfaitement connue et admise la théorie sur laquelle toute politique conjoncturelle doit reposer, les moyens, les données d'une telle politique sont-ils disponibles, dans l'état actuel des investigations statistiques? L'auteur nous rapporte que les monétaristes comparaient les experts néo-keynésiens du CEA aux savants docteurs dont la thérapeutique dépend de la température exacte du patient et qui ne disposent que de thermomètres très approximatifs. Il y a là, sans doute possible, une question préalable à laquelle réponse doit être fournie avant de pratiquer une véritable politique conjoncturelle.

Source abondante de documentation et de renseignements, l'ouvrage de Mme Jeanne Singer-Kérel doit être étudié, en Suisse comme ailleurs, par quiconque désire comprendre la nature très complexe, les exigences, les limites aussi d'une politique conjoncturelle moderne, sur la base de la passionnante expérience américaine de la New Economics.

FRANÇOIS SCHALLER

Essais sur l'emploi [1]

On peut aborder de deux manières au moins le problème brûlant que pose le tiers monde. La première consiste à faire naître en chacun de nous un complexe de culpabilité. On se persuade d'abord qu'il faut donner, ensuite que nous donnons toujours trop peu, enfin que nous ne donnons en vérité jamais rien car tout est dû à titre de réparation de nos fautes, d'ailleurs aussi mal précisées qu'inexpiables. On sait que cette manière-là est la plus répandue dans notre pays. Il en est une autre, qui se résume à faire étudier sur le terrain, par des scientifiques, la situation des pays pauvres, les causes de leur misère matérielle et les possibilités d'y remédier. C'est la méthode choisie par les grandes organisations internationales, et le BIT en particulier.

La présente publication reproduit un certain nombre d'articles qui ont paru dans la *Revue internationale du Travail* au cours de ces dernières années. Chaque étude est d'une très haute teneur scientifique, et se fonde moins sur des théories abstraites que sur l'observation du phénomène de sous-développement là où il sévit. D'ailleurs, la méthode inductive n'exclut nullement la possibilité de dégager certaines théories, bien au contraire. Celles-ci auront alors une valeur pratique et permettront — enfin — de guider l'action, à la condition que les organisations internationales, et surtout les pays du tiers monde, veuillent bien avoir la lucidité et le courage de s'en inspirer.

Que dire de ce passionnant ouvrage? Tout devrait être reproduit ici. L'évolution de la population active dans le monde, par branches d'activité et par régions (Baroch et Limbor) est une étude riche d'enseignements. Les perspectives pour 1980 de la croissance sectorielle de l'emploi (Sabolo) ne sont certes pas réjouissantes, si les responsables ne conviennent pas de s'en préoccuper sérieusement. Le problème de la mécanisation agricole, sur la base d'une étude de cas en Thaïlande (Inukai) nous fait comprendre pourquoi et comment il se fait qu'une certaine forme de progrès technique introduit dans l'agriculture des pays du tiers monde soit génératrice d'emplois nouveaux dans ce secteur. L'étude de la création d'emplois par le développement rural, au Nigeria occidental cette fois (Mueller et Zevering) nous éclaire sur les effets hautement néfastes d'une scolarisation généralisée et mal entendue, qui provoque la désertion de la terre et accroît considérablement le chômage et la misère dans les villes. Une fois de plus, il fallait se garder d'appliquer au tiers monde, sans discernement, des principes éprouvés en Occident. Chez nous, l'instruction est la plus sûre police d'assurance contre le chômage. Ailleurs, parce que les conditions du milieu sont totalement différentes, elle engendre le chômage, la misère, une plus faible rentabilité du sol.

[1] Suite d'articles de Walter GALENSON, P. BAIROCH et J.-M. LIMBOR, Yves SABOLO, I. INUKAI, P. MUELLER et K. H. ZEVERING, Keith MARSDEN, W. Paul STRASSMANN, A. S. BHALLA, Dudley SEERS: *Essai sur l'emploi*; présentation de W. Galenson. BIT, 216 p., Genève 1971.

L'article consacré aux technologies progressives pour les pays en voie de développement (Marsden) est peut-être le plus captivant. C'est là qu'est développée l'idée centrale de l'ouvrage, à savoir que l'aide aux pays pauvres mettant traditionnellement l'accent sur la croissance du revenu national, elle ne pouvait manquer de faire fausse route. En effet, il ne fallait pas négliger un objectif plus urgent encore: fournir à tous des possibilités d'emploi productif et rémunérateur. Le BIT fut toujours au premier rang de ceux qui ont dénoncé cette faiblesse fondamentale dans le choix de l'objectif prioritaire. Un cas concret nous est ici rapporté, où l'on voit comment l'on s'y prit, en recourant aux techniques des pays les plus avancés, pour remplacer 5000 travailleurs par 40 seulement, accroître chaque année le déficit de la balance des échanges, réduire le revenu réel à l'intérieur du pays, généraliser le chômage et le mécontentement. Le cas de l'industrie du bâtiment au Pérou (Strassmann) est non moins instructif. L'Occident exporte tout: non seulement sa technologie de pointe, mais ses structures syndicales aussi. Parce que, de nouveau, le milieu est totalement différent, le résultat ne sera pas meilleur dans un cas que dans l'autre. Le chômage, loin de se réduire, ne fera qu'augmenter beaucoup.

Il faudrait parler encore du rôle des services dans l'expansion de l'emploi (Bhalla), où l'auteur définit très clairement les deux composantes du secteur tertiaire dans les pays pauvres: les services traditionnels, et les services modernes, ceux-ci étant seuls retenus dans la théorie de Colin Clark et de Fourastié.

Enfin, les développements sur le programme d'emploi pour la Colombie (Seers) ne constituent pas, à nos yeux, la contribution la plus utile. L'auteur semble s'inspirer davantage de considérations sociologiques que des réalités économiques. On ne saurait donc être surpris de ses conclusions, parfois assez différentes de celles, scientifiques et donc objectives, qui sont tirées ailleurs.

Au total, on ne peut que souhaiter qu'un tel ouvrage soit sérieusement étudié par quiconque s'intéresse, de près ou de loin, aux pays du tiers monde.

FRANÇOIS SCHALLER

Mot d'ordre intégration ? La Suisse et l'AELE 1967-1969 [1]

Il s'agit d'une suite à la publication de l'auteur: *La Suisse dans l'AELE 1960-1966,* ouvrage publié à la Baconnière, en 1969. « Celui qui veut relater des faits contemporains est condamné à avoir toujours une longueur de retard », relève mélancoliquement l'auteur dans son introduction. Tel n'est pourtant pas son cas. Plus de deux ans après que ce volume ait paru, on doit reconnaître que son auteur avait une bonne longueur d'avance. Les événements se sont déroulés dans l'ordre qu'il avait prévu. Mieux encore: tout s'est passé exactement dans les délais qu'il donnait comme probables. Aujourd'hui, il n'y aurait pas une ligne à modifier à cette étude si elle devait être rééditée; le fait est assez remarquable pour mériter d'être signalé.

L'auteur fait avant tout œuvre d'historien. Il a de celui-ci la rigueur scientifique, le souci du détail et de la précision, et la parfaite objectivité du jugement. Quiconque se penchera un jour sur la politique helvétique et l'élargissement des marchés qui caractérise

[1] Eric RŒTHLISBERGER : *Mot d'ordre intégration? La Suisse et l'AELE 1967-1969.* Editions de la Baconnière, 201 p., Neuchâtel 1970.

l'Europe d'après-guerre ne pourra pas faire abstraction des études de M. Rœthlisberger. L'évolution d'une situation fort complexe est ici suivie jour après jour. Les références sont précises, permettant de connaître toujours qui a déclaré cela, quand, et dans quel contexte cela a été dit.

Pourtant, aucune sécheresse ne rebute le lecteur, qui reconnaît souvent lui-même ou son voisin dans un croquis rapidement brossé par notre auteur. Ainsi en est-il lorsqu'il parle de ses compatriotes qui blâmaient le général de Gaulle chaque fois que celui-ci lançait à la face de l'Angleterre un *non* dépourvu de toute aménité, cependant qu'au fond d'eux-mêmes ils éprouvaient un profond soulagement.

Il est encore des profanes pour qui la suppression des tarifs douaniers assure spontanément le libre-échange des produits, l'effacement de toutes les frontières économiques, et le règne de la concurrence pure et parfaite. Ceux-ci doivent lire les études de M. Rœthlisberger. Ils apprendront alors ce que sont les innombrables obstacles non tarifaires. Ils connaîtront toutes les ruses dont un gouvernement est capable pour dresser ici les barrières qu'ostensiblement il prétend détruire là.

L'amateur de théorie économique trouvera profit, lui aussi, à la lecture de cet ouvrage. L'auteur constate (p. 79) que les tarifs jouent probablement, en matière d'échanges commerciaux, un rôle moins important qu'on le croyait pendant les années cinquante. Voilà qui serait de nature à faire l'objet d'une recherche du plus haut intérêt. Il semble qu'une observation semblable soit justifiée sur le plan monétaire, où l'on s'aperçoit, à la suite des expériences allemandes et suisse, qu'une réévaluation monétaire, opérée à un taux relativement faible, n'exerce pas d'effets très importants sur les courants d'échanges.

L'analyse de la politique fédérale en matière d'intégration, à laquelle se livre M. Rœthlisberger, apparaît très remarquable. L'effort de synthèse est parfaitement réussi. Ses conclusions peuvent être formulées de la façon suivante. Alors que pour l'Angleterre l'objectif poursuivi est essentiellement politique, il est fondamentalement économique pour la Suisse (p. 117). La différence est de taille. Ce que nous attendons de l'intégration économique de l'Europe, c'est un arrangement qui ne mette en cause ni notre neutralité, ni notre fédéralisme, ni notre système de démocratie directe (p. 120). Pour y parvenir, nous nous fondons sur quatre principes: Circonspection, Flexibilité, Pragmatisme, Réalisme (p. 109). Le résultat ? Il est aujourd'hui connu de chacun chez nous. Il est celui que prévoyait l'auteur. On peut, sans exagérer, parler d'un franc succès. Et l'excellente étude de M. Rœthlisberger fait apparaître, sans certainement que l'auteur l'ait cherché, le ridicule de l'attitude de tous ceux qui, au Parlement et ailleurs, reprochaient au Conseil fédéral son manque d'initiative, sa passivité, son peu d'empressement à nous précipiter trop tôt dans une aventure qu'il fallait d'abord laisser se dépolitiser. Cet ouvrage nous aide beaucoup à comprendre tout cela.

FRANÇOIS SCHALLER

Discussion sur les théories réelles et monétaires du capital [1]

Cet ouvrage constitue le douzième volume de la série de Théorie économique publiée sous la direction du professeur Eugène Bongras, de l'Université de Fribourg. Peut-être

[1] Cécile MAURON : *Discussion sur les théories réelles et monétaires du capital.* Editions Sirey, 129 p., Paris 1966.

s'agit-il moins d'une véritable discussion que d'un exposé, très méthodique et consciencieux, des arguments et des contre-arguments avancés par les principaux auteurs qui se sont penchés sur le problème du capital, et en particulier sur la nature de celui-ci. La tâche n'était pas aisée. Avant la dernière guerre déjà, Schumpeter attirait l'attention sur la grande confusion qui règne quant à l'emploi du vocable de « capital ». Il conseillait donc de ne pas aller plus loin dans la recherche. Il semble que le conseil ait été suivi par la très grande majorité des économistes contemporains qui ne se préoccupent guère d'analyser le capital ni de définir sa nature. C'est fort bien, mais il y a des désintéressements de la pensée scientifique qui ressemblent étrangement à des démissions. Si l'économie ne fournit pas de réponse à savoir ce qu'est le capital, comment il s'accumule et comment il se détruit, qui donc sera qualifié pour le préciser ? Et le praticien de l'économie n'est-il pas contraint de parler du capital à chaque instant ? Si le terme est encore confus, est-ce la faute des praticiens ou celle des théoriciens ? Mme Cécile Mauron ne peut donc qu'être félicitée du grand effort de synthèse qu'elle a fourni pour nous soumettre un état de la question.

Reconnaissons d'emblée que pour un lecteur qui ne serait pas déjà familiarisé avec la pensée des auteurs dont il est ici question, l'ouvrage présenterait probablement quelques difficultés de compréhension. On ne peut résumer à l'extrême sans risquer parfois de déformer. Toute la présente étude est fondée sur la différence très tranchée entre théoriciens axés sur l'aspect réel du capital, d'une part, et monétaristes, d'autre part. En vérité, il n'a jamais été possible à quiconque — et même pas, peut-être, à J.-B. Say, certainement le plus intolérant des antimonétaristes — de ne se rattacher qu'à l'un de ces deux courants de pensée, sans concession aucune à l'autre. Sur le sujet, toutes les opinions sont plus ou moins nuancées. Il est extrêmement difficile de rendre compte de ces différences en quelques pages, parfois en quelques lignes.

Ainsi, lorsque l'auteur nous dit qu'il suffit de travailler plus et de consacrer le produit de ce surplus de travail à l'investissement pour démontrer l'erreur de Böhm-Bawerk, et pour prouver que la formation du capital peut être indépendante d'un processus d'épargne (p. 33), on est en droit de se demander quel sens est ici donné à l'épargne. Pour lever l'équivoque, il faudrait consacrer à la question un chapitre au moins.

Il en va de même lorsqu'en une phrase (p. 91), Mme Mauron examine l'effet multiplicateur des moyens monétaires *créés* par la banque en conjoncture de sous-emploi. Le lecteur voudrait savoir qui sont les industriels qui sollicitent des crédits d'investissement en temps de crise, et quelles sont les banques qui, en semblable conjoncture, ne peuvent, pour satisfaire les crédits qu'elles accordent, se contenter des dépôts induits alors surabondants. Mais, de nouveau, pour éclaircir ce cas, il faudrait reprendre toute la théorie d'Ansiaux et rédiger un livre.

Plus loin encore (p. 95), on voudrait juger sur pièces la valeur de l'affirmation selon laquelle, dans les deux Ecoles, celle du capital réel et celle des monétaristes, l'amortissement des capitaux physiques n'est pas compté dans le coût de production.

L'étude de Mme Mauron n'est pas moins d'une très grande utilité pour quiconque, intéressé par le sujet, désire connaître la position des différents auteurs sur telle ou telle question. Cet ouvrage permet une orientation rapide de la recherche, et épargne de longues et fastidieuses investigations. C'est très probablement le but que l'auteur se proposait d'atteindre, et le succès est complet.

FRANÇOIS SCHALLER

Les relations entre la mobilité du travail et l'aménagement du territoire en Europe d'après-guerre [1]

Publiée en 1966 déjà, cette étude n'a aujourd'hui rien perdu de sa valeur. Ceci prouve surtout que l'auteur a su se situer au niveau de la théorie générale. C'est là l'un de ses grands mérites. Cela prouve également qu'au cours de ces six dernières années, aucun miracle ne s'est produit en matière d'aménagement du territoire, aucun changement profond ne s'est opéré dans les caractères de la mobilité du travail.

La thèse que soutient l'auteur n'a rien de révolutionnaire. Il s'est proposé d'illustrer par l'observation de quelques cas particuliers, celui de l'Italie surtout, le fait que les travailleurs qui émigrent vers les pôles de croissance et les grands centres industriels de l'Europe proviennent surtout des régions sous-développées du continent. Pour atteindre cet objectif, M. Comby a été tout naturellement amené à traiter plusieurs sujets, certes liés, mais néanmoins distincts, dont chacun aurait pu donner matière à une volumineuse publication, ou même à une série d'ouvrages. C'est toute la notion du développement et celle de sous-développement qu'il aborde. Il s'attaque de plus au problème si complexe de l'aménagement du territoire. Il traite enfin de toutes les formes de la mobilité du travail: mobilités nationale, circulaire, longitudinale, internationale — européenne ou transocéanique — spontanée ou semi-spontanée, incitée, saisonnière, frontalière, définitive ou momentanée, d'appel ou de refoulement. Ceci l'amène spontanément à l'examen de la théorie des trois secteurs de Fisher, Clark et Fourastié. Convenons que c'est beaucoup à la fois, mais l'auteur parvient à clarifier les idées, à montrer toutes les nuances et même les différences qui existent entre des phénomènes que le profane est trop souvent tenté de confondre. Il définit aussi soigneusement les notions qu'il passe en revue, de telle sorte que son étude sera toujours utile à quiconque se préoccupera de l'un ou l'autre des aspects de la mobilité du travail ou de l'aménagement du territoire.

Constatant avec Gunnar Myrdal que les lois du marché ont pour conséquence plutôt une aggravation qu'une diminution des disparités régionales, donc que le processus de développement ou de sous-développement est en vérité cumulatif, l'auteur adresse encore une autre critique au libre jeu des forces du marché. S'appuyant cette fois sur l'autorité de Maurice Flamant, il souligne que les mécanismes parétiens n'assurent pas la promotion des activités créatrices d'économies externes. Ils ne fournissent aucune garantie d'implantation, en zone sous-développée, de la cellule de production la plus propre à exercer un effet d'entraînement sur l'ensemble de la région. L'intervention de l'Etat, appuyée sur l'initiative privée, est donc indispensable au succès de l'action entreprise pour sortir de leur situation précaire les régions encore sous-développées. Les principaux exemples d'intervention fournis par l'auteur ne se soldent pas moins, à son avis comme au nôtre, par un échec assez complet. On se l'explique mieux à la lecture de cet ouvrage.

FRANÇOIS SCHALLER

Anthologie socialiste colinsienne [2]

Curieux souci que celui de M. Ivo Rens, de faire revivre l'œuvre de Colins de Ham et de ses principaux disciples, Louis et Agathon de Potter, les apôtres belges du socialisme

[1] Bernard COMBY: « Les relations entre la mobilité du travail et l'aménagement du territoire en Europe d'après-guerre »; *Cahiers de l'Institut des Sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg*, nº 16. Editions Universitaires, 223 p., Fribourg 1966.

[2] Ivo RENS: *Anthologie socialiste colinsienne*. Editions de la Baconnière, 360 p., Neuchâtel 1970.

rationnel. Ces travaux, patronnés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, ne paraissent pas présenter un intérêt particulier, si ce n'est dans le cadre d'une recherche très fouillée des formes multiples de la pensée socialiste au XIX^e siècle. En effet, Colins de Ham et les de Potter ne se distinguent pas beaucoup de la multitude des bâtisseurs de systèmes socialistes au siècle dernier. En cela, on peut dire, il est vrai, qu'ils sont très représentatifs de ce socialisme des sectes à l'égard duquel Marx nourrissait plus de mépris que de pitié; pourtant, ces utopies, douces ou violentes, n'ont jamais fait que servir sa cause.

Colins et son Ecole rejettent le communisme absolu et intransigeant du grand Marx. Ils ne lui empruntent pas moins, à lui ou aux premiers économistes classiques, plusieurs lois dont l'erreur n'est plus à démontrer: la tendance constante du salaire à se réduire au minimum physiologique, ou au minimum psychologique, selon les besoins de la cause; l'opposition permanente entre les profits et les salaires; les vertus de la propriété collective; l'impossibilité de toute alliance entre le travail et le capital; etc. De tels arguments n'ont pas la même résonance chez Marx ou chez Colins et ses disciples. Cela tient probablement au fait que le premier, à la différence des autres, avait du génie.

C'est chez Agathon de Potter que l'utopie rationaliste apparaît avec le plus de netteté. Tout se prouve, tout se démontre, tout s'établit par le recours à la science de la raison, même l'immortalité de l'âme. Les sociétés précédentes ont toutes été des sociétés d'esclaves — y compris la démocratie politique de la fin du XIX^e siècle et le régime parlementaire — car c'est être esclave que d'obéir à autrui, fût-ce à la majorité populaire. Le règne de la liberté apparaîtra lorsque la Raison dominera. « Quand la raison souveraine parlera, on lui obéira de plein gré » (p. 188). N'obéir qu'à sa propre raison est la définition de la liberté. Pas un instant, nos auteurs ne mettent en doute le fait que ce qu'ils nomment la raison puisse apparaître comme telle à chacun, ni que l'intérêt égoïste de chacun soit toujours conforme à l'enseignement de la raison. Quant à Colins, il préfère encore se demander si l'humanité parlerait, dans l'hypothèse où elle serait composée de sourds et d'aveugles (p. 140). Visiblement, ce genre de problèmes le passionne.

On n'écrit pas plusieurs dizaines de volumes sans avoir nécessairement, par accident, une ou deux idées qui peuvent se révéler fécondes. Par exemple, nos auteurs, et Louis de Potter en particulier, paraissent obsédés par la crainte de la révolution permanente et de l'anarchie. Pour ces aristocrates, l'ordre a conservé un attrait certain, dont ils n'éprouvent d'ailleurs aucune peine à démontrer la valeur. « Tout ce qui est nécessaire pour que l'ordre existe, est socialement juste. Tout ce qui va à l'encontre de l'ordre est socialement injuste » (p. 227) écrit Agathon; il est vrai que sa conception de l'ordre est très spéciale.

Louis de Potter, lui, ne croit pas plus que Colins à l'avènement pacifique de la raison. Il faudra passer par le purgatoire de l'anarchie. Les maux qu'endurera l'humanité seront tels alors, que la raison s'imposera. La démarche dialectique est résumée en une phrase de Louis de Potter: « L'anarchie alors, en forçant d'accepter la vérité, sauvera le monde » (p. 181).

Ajoutons que Colins, à qui l'on doit d'avoir le premier introduit systématiquement le verbe « contester » dans la science politique, écrit dans une langue effroyable. L'usage qu'il fait de la ponctuation, notamment, est d'une originalité que nul ne songera jamais à lui contester. Il faut tout l'art et le talent que l'on reconnaît aux Editions de la Baconnière, qui ont assuré une présentation soignée, impeccable de l'ouvrage, pour rendre supportable une telle lecture.

FRANÇOIS SCHALLER

Economie contemporaine [1]

On pouvait s'interroger sur l'utilité d'un nouveau manuel d'économie politique, un de plus qui s'ajoute à une liste déjà longue. A l'étude de l'ouvrage, tout scepticisme disparaît. Les mérites de cette publication sont nombreux. La clarté, d'abord. L'auteur parvient à exposer des mécanismes souvent compliqués de manière à ce que l'étudiant, au moment où il aborde le domaine de l'économie politique, en général très nouveau pour lui, ne puisse pas ne pas comprendre. Le style est simple, direct. Le vocabulaire technique se limite au minimum indispensable; il est toujours soigneusement défini, et lorsqu'il est utilisé ultérieurement, un rappel permet de retrouver de suite sa signification. Les parties et les chapitres se succèdent selon un ordre logique, avec un souci pédagogique évident. Surtout, les descriptions concrètes abondent. Chaque développement théorique est illustré par des exemples puisés dans la réalité de l'économie française, et les indications statistiques sont choisies parmi les plus récentes. L'étudiant ne pourra plus se figurer l'économie politique sous les aspects d'une science purement abstraite.

Il n'est pas aisé de faire preuve de beaucoup d'originalité dans un cours d'économie politique de première année, si ce n'est dans la présentation des sujets. Pourtant, certains chapitres nous ont paru constituer une innovation par rapport au style classique des manuels: par exemple, celui qui fait suite aux développements consacrés à la décision de production dans l'analyse marginaliste traditionnelle. Mme Flouzat y expose très simplement, mais très clairement, non seulement les nouvelles formes de concurrence, mais aussi le principe et les éléments de la théorie des jeux et de la nouvelle approche des objectifs de la firme en termes de stratégie. A ses yeux, ces développements modernes constituent moins une opposition à l'analyse marginale néo-classique qu'un prolongement destiné à permettre de serrer la réalité de plus près.

De même, l'auteur n'a pas hésité à ménager une large place (un chapitre de plus de trente pages) au problème si actuel de la concentration industrielle. On ne peut que l'en féliciter. Son analyse du phénomène, portant sur les causes de la concentration, ses formes, ses principales modalités financières, ses conséquences sur l'industrie et sur l'économie et les structures sociales, les modalités de sa mesure, constituent une synthèse assez remarquable sur un sujet complexe. Loin d'être aveuglée par la théorie, l'auteur fait preuve, au contraire, d'un sens aigu des aspects subjectifs de la question. La preuve en est fournie par la dernière phrase du chapitre: « La véritable question qui se pose à la fin d'une étude sur la concentration n'est pas celle de la dimension de l'entreprise mais celle de la dimension de l'entrepreneur. » Quiconque fut appelé à s'intéresser à un cas pratique de concentration souscrira sans réserve à cette remarque si pertinente.

Le lecteur sera probablement surpris du fait qu'aucun chapitre ne soit réservé à la monnaie, dont il n'est jamais question qu'incidemment. Peut-être est-il dans l'intention de l'auteur d'aborder ce problème, dès la base, au cours du deuxième tome, à paraître en 1973, et qui sera consacré aux politiques économiques.

Quant à nous, nous ne pouvions manquer d'être particulièrement intéressé par les pages que Mme Flouzat consacre à la productivité et à ses diverses formules. Elle ne ménage pas ses réserves: « De nombreux exploitants agricoles se sont ruinés en améliorant

[1] Denise FLOUZAT: *Economie contemporaine*, tome I. Presses Universitaires de France, Collection Thémis, 490 p., Paris 1972.

la productivité du travail », écrit-elle, avant de relever que la SNCF, au cours de ces dernières années, est parvenue à accroître beaucoup et simultanément sa productivité et son déficit. Il ne manque à l'exposé que sa conclusion logique, à savoir que la productivité, notion distincte de celle de rentabilité, est étrangère à l'économie politique. Böhm-Bawerk, critiquant Menger, l'avait vu déjà.

L'ouvrage s'achève par une triple fresque des Systèmes classique ou traditionnel, marxiste, et keynésien. En quelques pages, l'auteur parvient à en fournir une image fidèle, point du tout déformée. Ce succès nous fait attendre avec impatience la publication, l'an prochain, du deuxième tome annoncé.

FRANÇOIS SCHALLER

La technologie dans l'avenir de l'Europe [1]

L'article de K. Pavitt donne une vue d'ensemble des problèmes de la science et de la technologie en Europe dans le proche passé et dans le futur. L'auteur souligne les difficultés qui s'opposent encore à l'apparition d'une « technologie européenne », mais indique aussi certaines voies vers une meilleure coordination des efforts.

Le passé a été caractérisé d'abord par un grand décalage scientifique entre l'Europe et les Etats-Unis, depuis la Seconde Guerre mondiale. Fortement stimulés par les efforts de défense nationale, la recherche et le développement américains ont pris des avances substantielles dans les secteurs de pointe liés à l'espace, l'énergie nucléaire, l'électronique. Cette phase a été caractérisée notamment par les craintes concernant le « technological gap », l'émigration des scientifiques européens aux Etats-Unis et l'expansion en Europe des grandes entreprises multinationales américaines, portées par leurs ressources technologiques supérieures (actuellement deux tiers des exportations européennes dans les secteurs de haute technologie relèvent des sociétés américaines localisées sur notre continent). L'ampleur des disponibilités financières et humaines américaines a permis aux USA d'orienter les efforts de recherche dans de multiples directions et de bénéficier aussi des interdépendances entre ces options.

Dès les années 50, les gouvernements européens ont réagi en lançant des programmes nationaux (aéronautique et espace, énergie nucléaire, en Grande-Bretagne; aéronautique et plan calcul, énergie nucléaire, en France, etc.), afin de diminuer la dépendance par rapport aux Etats-Unis et dans le but de stimuler la croissance économique. Les budgets publics et privés axés sur la R. & D. ont crû rapidement en chiffres absolus, ainsi qu'en chiffres relatifs en comparaison des budgets américains. Dans certains secteurs, l'Europe a même eu tendance à dépasser les chiffres américains (notamment temporairement dans le domaine de l'énergie nucléaire; depuis que les USA sont devenus importateurs de pétrole, tant la fission que la fusion ont retrouvé un regain de faveur et des sommes croissantes leur sont allouées). Les politiques des gouvernements européens ont été déterminées surtout en fonction de priorités nationales, souvent mal définies; nombre de projets nationaux se sont heurtés aux limites des ressources financières et ont eu de la peine à atteindre les masses critiques susceptibles d'assurer le succès. La collaboration intereuropéenne, souvent préconisée, est demeurée marginale. L'échec relatif de l'Euratom en est la démonstration, comme aussi les démarches fastidieuses qui ont conduit à des programmes européens restreints

[1] K. PAVITT: « Technology in Europeas Future », *Research Policy*, 1/1971/72.

dans le domaine de la recherche aérospatiale et dans celui de l'uranium enrichi. Plusieurs projets, tels le Concorde et l'Airbus, n'ont obtenu la coopération que de deux ou trois pays. En revanche, les sociétés multinationales européennes ont joué un rôle important dans le développement technologique et, depuis quelques années, elles se sentent en mesure d'attaquer le marché américain (les investissements directs européens aux Etats-Unis ne représentent toutefois encore qu'un tiers des investissements directs américains en Europe). L'intégration européenne n'a pas encore favorisé *une spécialisation technologique régionale au niveau de l'Europe*, en partie du fait que les programmes nationaux de recherche étaient dirigés vers des objectifs similaires.

La capacité technologique et scientifique de l'Europe s'est néanmoins considérablement accrue depuis dix ans; l'émigration scientifique est de moins en moins un problème et le développement des sociétés multinationales européennes a été un stimulant pour l'application pratique et la commercialisation des efforts de R. & D. L'établissement, à long terme, d'une forme de « société européenne », pourrait accélérer ce mouvement. Cependant, dans un avenir rapproché, il conviendrait surtout de décloisonner les « marchés publics » et de tempérer la tendance qui fait que les gouvernements soutiennent d'abord leurs entreprises nationales et signent de préférence leurs contrats d'achat avec elles. La coordination des politiques scientifiques nationales devrait être revue (en ceci la Commission des communautés européennes pourrait jouer un rôle plus déterminant), notamment pour favoriser une spécialisation régionale plus poussée. A juste titre, l'auteur relève qu'une certaine duplication et la concurrence ont des effets bénéfiques sur la recherche comme sur les autres activités humaines; mais cela ne signifie pas qu'il faille ignorer les efforts des autres et multiplier à l'excès des plans de R. & D. analogues, sans établir entre eux des ponts aussi nombreux que possible.

La collaboration scientifique en Europe ne sera pas aisée, mais elle se fonde au moins sur un milieu scientifique beaucoup plus étoffé qu'il y a quelques années. C'est la volonté politique des Etats européens qui pourra aider à faire fructifier les progrès non négligeables que l'Europe a réalisés depuis deux décennies.

PIERRE GOETSCHIN

Jeunesse et Société [1]

Rédigée sous la responsabilité de quatre sociologues de l'Université de Genève, MM. Arnold, Bassand, Crettaz et Kellerhalz, l'étude *Jeunesse et Société* a été sollicitée par la Commission nationale suisse pour l'UNESCO, le Cartel suisse des Associations de jeunesse, et réalisée grâce à l'intérêt et à l'appui financier du Département fédéral de l'intérieur.

Il s'agit d'un essai général d'interprétation des problèmes que rencontrent actuellement la société, les jeunes et la jeunesse suisse en particulier. Cet ouvrage procède d'une analyse critique des changements récents, des facteurs de socialisation (famille, école, groupes divers), des comportements des jeunes et de leurs modes d'action, pour ne citer ici que les principaux thèmes. La durée de la formation s'allonge. L'école met de plus en plus l'accent sur les qualifications professionnelles. A elle seule, la famille ne peut plus assurer toute l'éducation de l'enfant et de l'adolescent. La socialisation de l'individu doit donc se

[1] P. ARNOLD, M. BASSAND, B. CRETTAZ, J. KELLERHALS: *Jeunesse et Société*. Payot, Lausanne 1971.

modifier: une redistribution du contenu de celle-ci s'impose, non seulement entre les responsables traditionnels, mais aussi entre de nouveaux agents, dont le concours est nécessaire. Ces derniers sont essentiellement constitués par les divers mouvements auxquels les jeunes adhèrent de plus en plus. Mais, comment ces mouvements se justifient-ils ?

— « Ils sont le lieu où les jeunes peuvent le mieux s'épanouir et former leur personnalité. »

— « Les jeunes peuvent y prendre conscience de leur situation historique et sociale et lutter contre l'influence débilitante des modèles sociaux répandus par la culture actuelle. »

— « Les jeunes viennent y chercher des directives pour mener à bien leur vie actuelle et future. »

— « Les jeunes cherchent à se regrouper en vue de l'amitié, du dialogue et de l'apprentissage des contacts sociaux. »

Jeunesse et société propose une classification intéressante des caractères humains, afin d'expliquer les divers comportements et de permettre à chacun de mieux s'identifier et de construire un « art de vivre »:

— l'homme-*politique*, idéaliste, mû par de grands principes universels, accordant une importance considérable à sa réussite et à son rôle social;

— l'homme-*technicien*, dont le comportement est surtout conditionné par ses connaissances professionnelles; il tend à fuir les situations qui le dépassent parce que la rationalité ne permet pas d'y faire face pleinement;

— l'homme-*sensation*, enfin, qui vit spontanément, sans théorie excessive, et exploite les opportunités utiles à son bonheur là où et quand elles se présentent.

L'étude comprend également une quantité d'informations statistiques, officielles ou issues d'enquêtes particulières, touchant l'évolution socio-démographique, la fréquentation des centres d'enseignement, les loisirs des jeunes, les contributions des pouvoirs publics en faveur de la jeunesse. Malgré les lacunes et les incertitudes qui entourent tout appareil statistique, les renseignements fournis offrent matière à réflexion.

De plus, le rapport énumère les organes qui, en Suisse, de près ou de loin, se préoccupent de la jeunesse, aux trois échelons de notre structure fédéraliste.

Enfin, trois modèles de politique pour la jeunesse sont proposés, avec leurs caractéristiques et leurs implications:

— modèle de la *cogestion*: méthode pédagogique destinée à former le jeune, à le protéger et à l'informer; politique fondée sur les nécessités psychologiques et sur la participation par voie consultative; les adultes en sont les principaux acteurs;

— modèle de la *participation*: face à une société en changement permanent, une participation politique des jeunes s'impose; elle postule, entre autres, un assouplissement des structures administratives afin d'éviter la confusion entre les buts et les moyens;

— modèle de la *contestation*: il n'est pas un problème de la jeunesse, mais une crise de la société. Dans ce modèle, celle-ci doit être reniée, et les jeunes (étudiants, apprentis, etc.) tenteront d'asseoir de nouveaux régimes politico-sociaux.

L'un des grands mérites de cette étude est d'insister sur le fait qu'il n'existe pas une définition unique de la *jeunesse* et que le public use de certaines étiquettes avec une facilité

déconcertante. Après l'accès de « fièvre » qui a atteint son paroxysme en 1968, le gargarisme de mots, de clichés et de stéréotypes qui lui a succédé, il est urgent de « mettre son esprit à zéro » et de considérer la situation des jeunes positivement et avec réalisme. A cette fin, *Jeunesse et Société* nous semble avoir fait œuvre utile.

FOUAD CHANO

Les investissements américains en Belgique [1]

Nous venons de lire avec intérêt l'ouvrage de Hollander, même s'il date de 1963 et consacré aux investissements américains en Belgique. Malgré son caractère peu récent — et peut-être même à cause de cela — il paraît utile de le mentionner ici.

Dans une première partie, l'auteur y examine en quoi le Traité de Rome et ses conséquences intéressent l'industrie américaine. A cet effet, il considère les facteurs suivants:

1. le Marché commun en tant que consommateur de biens et de services; 2. l'accessibilité aux marchés africains et asiatiques à partir de l'Europe; 3. l'activité économique au sein de la CEE; 4. le coût de production et le niveau du profit réalisables dans les pays de la CEE; 5. l'expansion relativement lente de l'économie américaine; 6. l'accumulation de capitaux dans des « holdings » en Europe; 7. la législation antitrust aux Etats-Unis; 8. les facilités d'établissements accordées par les Etats de la CEE, en vue d'encourager les investissements industriels.

Trois conclusions principales se dégagent de cette analyse:

a) les investissements américains bénéficient d'un climat propice en Europe;

b) l'Allemagne constitue le lieu de prédilection de ces investissements;

c) ces derniers se dirigent, de plus en plus, vers l'industrie manufacturière.

Dans la deuxième partie de son étude, l'auteur considère spécialement les investissements américains en Belgique. Ses observations portent sur les domaines suivants:

1. l'information et la propagande: publiques, privées, sur place; 2. structure des investissements américains en Belgique: dans l'ordre d'importance: entreprises industrielles (chimie, métallurgie, électronique), commerciales et de services); 3. structure juridique de ces entreprises: filiales, succursales ou accords de licences; 4. caractéristiques économiques de la Belgique: géographie idéale, climat politique et social stable, niveau de vie élevé, bonne situation financière, tradition industrielle ancienne, fiscalité avantageuse, système douanier favorable, faible intervention du gouvernement dans les affaires, aides officielles; 5. les caractéristiques industrielles des entreprises américaines en Belgique: localisation régionale (dans le nord, essentiellement), financement (faible apport des Etats-Unis), recrutement du personnel, conditions de travail, etc.

Enfin, dans une troisième partie, l'auteur se fonde sur trois exemples concrets: les communes de Bornem, Malines et Bruges, pour expliquer la contribution des investissements américains à la reconversion et au développement industriel de certaines régions.

Concernant la Suisse, deux observations de l'auteur nous paraissent dignes d'intérêt.

---

[1] J. HOLLANDER: *Les investissements américains en Belgique*, Centre Paul Hymans, Bruxelles, 1963.

D'une part, évoquant la structure des entreprises américaines en Belgique, M. Hollander constate que bon nombre de celles-ci se sont constituées en filiales contrôlées à 100 %, qui répartissent leurs activités entre trois sociétés:

a) une société de production, généralement de droit belge;

b) une société de vente, située en Suisse;

c) une société de capitalisation, sise, le plus souvent, dans le même pays que la deuxième.

En outre, expliquant la situation privilégiée de Bruxelles comme centre de coordination, l'auteur écrit:

« La Suisse, en raison des avantages fiscaux qu'elle offrait, était, jusque récemment, la localisation idéale pour les centres de coordination. Depuis lors, le manque persistant de personnel et l'interdiction pour les étrangers d'y travailler, en raison de la crise du logement que l'envahissement du personnel étranger a rendue plus aiguë, ont freiné ce mouvement, et c'est la Belgique qui en a bénéficié en grande partie... »

Qu'en est-il de la substance générale de l'ouvrage? Au moyen de statistiques détaillées, parfois excessives, l'auteur a voulu montrer à quel point le Marché commun à préoccupé les milieux américains, ce que l'on peut difficilement nier. De plus, il insiste sur le fait que les Etats de la CEE ont eux-mêmes, et par divers moyens, favorisé l'entrée des capitaux américains en Europe. Là encore, toute réfutation nous paraît malaisée, d'autant plus que dans l'intervalle, « le défi américain » et bien d'autres ouvrages nous ont suffisamment instruits sur ce point. Enfin, l'auteur a voulu, semble-t-il, faire de la Belgique un exemple quasi exclusif à cet égard, précisément. Certes, un motif particulier, à savoir la fermeture de certains charbonnages, en 1958, et le chômage qui en est résulté, peut expliquer la politique pour le moins délibérée et ouverte du Gouvernement belge en la matière. Toutefois, la science économique ne préconise pas un remède unique à une crise de cette nature. Puis, de toute manière, nous ne pensons pas que les entrepreneurs américains se soient laissés exclusivement influencer par l'attitude du Gouvernement de Bruxelles dans leurs études et leurs décisions.

FOUAD CHANO

Marketing et économie [1]

Comme le dit l'avant-propos, le but de ce livre est très modeste. L'auteur se propose d'améliorer la compréhension et l'utilisation des principaux indicateurs économiques, dans la mesure où ils facilitent la prévision de l'avenir. Il est peu question de marketing dans ce livre, qui est surtout un traité d'économie politique « vulgarisée ».

En ce sens, il ne sera pas sans utilité pour les chefs d'entreprise qui ne sont pas très familiarisés avec les mécanismes du système économique et les méthodes de mesure statistique, telles que le produit national brut, le revenu national et la balance des paiements.

Après avoir expliqué, clairement et simplement, il faut le dire, les flux réels et monétaires, aussi bien dans la macro-économie que dans la micro-économie, l'auteur suggère, sur la base de statistiques britanniques, une batterie d'indicateurs économiques permettant d'anticiper, autant que faire se peut, l'évolution future de l'économie. Ceci n'est pas un exercice

[1] R. WHITELAW: *Marketing et économie — Emploi des indicateurs économiques*, Dunod, Paris, 1971.

neuf, mais la méthode de l'auteur conduit à l'emploi d'outils relativement simples, qui ne rebuteront pas le non-spécialiste. On aurait désiré quelques chapitres supplémentaires consacrés à l'intégration, au sein de la fonction de marketing, de telles prévisions générales. Le titre du livre aurait été un peu mieux respecté.

PIERRE GOETSCHIN

Le pilotage économique de l'entreprise [1]

L'auteur s'inspire essentiellement du « Planning-Programming-Budgeting System » développé aux Etats-Unis et en applique la méthodologie à la gestion de l'entreprise privée. Qu'il soit utilisé pour un projet particulier ou mis en œuvre dans l'ensemble d'une organisation, le PPBS, qui synthétise les grandes lignes de pensées du management moderne, impose un schéma qui devient classique: explicitation des *finalités* (formulées le plus souvent qualitativement), détermination d'*objectifs* correspondants (qui doivent être quantifiés), formulation de *stratégies* (allocation globale des ressources), établissement des *plans stratégiques, tactiques et opérationnels* (respectivement à 5 ans, 1 année et au jour le jour), mise sur place d'un système de *contrôle* (analyse des écarts, feedback), recours à l'*analyse coût-efficacité*, comme instrument de mesure des performances.

Partant de ce schéma d'analyse, l'auteur présente (en page 60) un modèle conceptuel de l'entreprise qui ne manque pas d'intérêt. Il retient comme finalités le développement, la pérennité, l'efficacité et la satisfaction des hommes, auxquelles correspondent des objectifs quantifiés sous les rubriques: objectifs d'expansion, objectifs d'innovation, objectifs de rentabilité et objectifs de l'épanouissement humain, eux-mêmes répartis en sous-objectifs. Les plans et programmes se déduisent logiquement des étapes précédentes.

Le schéma général établi, il est possible de mettre en place le système de pilotage de l'entreprise, qui comprend aussi bien les analyses d'environnement, l'étude des forces et faiblesses de l'entreprise, l'examen des produits, des marchés et de la concurrence, le choix des techniques comptables et des méthodes d'analyse des investissements, l'établissement du tableau de bord. Le modèle est quelque peu mécanistique; il aurait pu être complété par une intégration plus grande des facteurs humains (motivations, communication, etc.). Le concept de système, quoique évoqué, n'est pas utilisé de manière cohérente dans l'ensemble du livre. Le chapitre sur l'analyse coût-efficacité est intéressant et clair, alors que les techniques relatives au choix des investissements sont traitées bien rapidement. La jonction entre les plans et la fonction financière, centre d'évaluation des sources et des utilisations de fonds, n'est pas assez explicitée.

Ces quelques critiques mises à part, l'ouvrage est bien conçu; la pensée de l'auteur y est présentée avec clarté et le texte se lit aisément.

PIERRE GOETSCHIN

La prévision à long terme par la méthode Delphi [2]

La prise de décision dans les organisations privées ou publiques est marquée par la complexité de l'environnement, l'interdépendance d'une multitude de facteurs, la rapidité du changement aussi bien technologique que social. La connaissance des futurs probables

[1] P. JUBIN: *Le pilotage économique de l'entreprise*, Entreprise Moderne d'Edition, Paris, 1972.
[2] N. DALKEY, B. BROWN, S. COCHRAN: *La prévision à long terme par la méthode Delphi*, Dunod, Paris, 1972.

est donc nécessaire afin de prendre de bonnes décisions aujourd'hui pour demain, et pour en mesurer les conséquences. Ce besoin d'anticipation se manifeste actuellement par un développement intense des méthodes de prévision et de prospective et par une abondante littérature futuriste.

La prévision est une estimation du futur, fondée sur une vaste information relevant du passé. Lorsque cette information est structurée et qu'elle peut être quantifiée, on peut avoir recours à des modèles de prévision mathématique, qui facilitent la simulation. A l'heure actuelle, l'information structurée, organisée, s'accroît rapidement, mais en même temps s'accroît aussi, et même plus rapidement encore, la zone de l'information non structurée, non organisée, difficilement quantifiable. Dans ce cas les modèles mathématiques perdent rapidement de leur efficacité, et le jugement, l'intuition, l'opinion, et même la spéculation, reprennent une place prépondérante. A côté des faits acquis, recensés et éprouvés, il y a tout un domaine qui relève de la connaissance intuitive, des idées et des interprétations; ces faits ne sont ni dans les livres, ni dans les statistiques, mais bien dans les cerveaux. La méthode Delphi consiste à bâtir des schémas de prévision en « pompant » ces connaissances non recensées (ceux qui sont présumés les posséder sont appelés des « experts »). La méthode est donc une technique d'enquête, qui repose sur trois principes: *a)* l'anonymat (les experts ne se rencontrent pas, et ne peuvent pas s'influencer directement les uns les autres au risque de voir le plus bavard prendre le dessus et imposer son opinion); *b)* la rétroaction contrôlée (aux diverses étapes de la méthode, caractérisée par une succession de questionnaires, les experts sont informés des idées exprimées et de leur convergence ou divergence; ils peuvent alors corriger, s'ils le veulent, leur jugement); *c)* une réponse de groupe statistique (la méthode devrait aboutir au plus grand consensus possible, sans exclure les réponses extrêmes; la densité du consensus donne en somme le taux de probabilité de l'exactitude de la prévision).

En résumé, la méthode Delphi est utilisée pour identifier et préciser des *jugements de groupes* (selon le vieil adage que plusieurs têtes valent mieux qu'une); elle est itérative, à travers le jeu des questionnaires successifs, et elle recherche la fiabilité en ouvrant un corridor de consentement progressif.

L'ouvrage sous revue porte moins sur une description détaillée de la méthode que sur les expériences qui ont été réalisées aux Etats-Unis, dans le cadre de la Rand Corporation, dans le but de tester son efficacité. On a notamment exercé des groupes sur des faits passés afin de vérifier si les résultats (ici contrôlables) atteints par Delphi étaient plus rigoureux que ceux qui auraient pu l'être par les méthodes conventionnelles ou par la discussion face à face. D'autres aspects de la méthode sont examinés assez en détail: effet du temps sur la qualité des réponses, effet de la composition des groupes; effets de la rétroaction, etc. A travers ces expériences, on se rend compte des nombreuses dimensions de la méthode et tout particulièrement de son interaction avec les comportements psychologiques.

La lecture de ce livre plonge le lecteur en plein dans les problèmes philosophiques de la connaissance, de la vérité, en même temps qu'il lui fournit les éléments d'une technique de prévision qui peut être expérimentée sans un appareil très compliqué. A défaut d'autres méthodes existantes, Delphi trouvera des applications privilégiées dans des domaines tels que la politique de l'éducation ou de la recherche scientifique, et probablement aussi au niveau des décisions politiques relevant de la défense, des relations extérieures, etc.

PIERRE GOETSCHIN

Changer ou disparaître — Plan pour la survie [1]

Avec une autre méthode d'approche, mais très largement avec les mêmes arguments que ceux utilisés dans « Limits to Growth », de Meadows (rapport du MIT pour le Club de Rome), un groupe de savants britanniques démontre le processus de destruction progressive qu'implique notre concept actuel de la croissance économique. L'étude originale est parue dans l'*Ecologist*, de Londres, sous le titre « Blue Print for Survival ».

Le développement industriel produit une rupture avec la nature. Les « astreintes écologiques » (pollution, déchets, épuisement des ressources, destruction des mécanismes autorégulateurs naturels, etc.) contiennent un germe de mort pour l'humanité. Les adaptations auxquelles cette dernière se refuse, parce qu'elle est obnubilée par le mythe du développement matériel, lui seront imposées avec brutalité par un environnement naturel si perturbé qu'il interdira même la survie de la race humaine et des autres espèces.

Notre système est fondé sur la création et la destruction rapide d'un flux croissant de biens physiques, dont un nombre de plus en plus grand ne satisfont que des besoins superficiels, créés non pas pour l'homme mais pour assurer la permanence et l'expansion du cycle production et consommation. Ce dernier ne saurait être interrompu sans causer une catastrophe économique et un chômage généralisé. On est donc pris dans un cercle vicieux: il faut produire et consommer pour employer les hommes et avoir toujours plus d'hommes pour produire et consommer. L'accroissement démographique conditionne l'expansion économique, telle que nous la concevons, et le développement économique appelle la croissance démographique. Non seulement les structures naturelles en sont bouleversées par conséquence, mais il en va de même des structures sociales. Le travail industriel, la consommation de masse, la priorité donnée à la quantité sur la qualité, les concentrations industrielles et urbaines, les encombrements, l'excessive mobilité, transforment les rapports humains. L'homme massifié se déracine, la criminalité augmente, la fuite prend la forme de la drogue ou de l'adhésion à des religions bizarres; partout l'organisation des contraintes sociales s'amplifie afin de tenter de maîtriser ces effets perturbateurs. Les structures étatiques gonflent, et avec elles les réglementations formelles (surabondance de lois) et les appareils de contrôle à caractère policier. Enfin de compte, la « qualité de vie » est menacée tant sur le plan matériel que social et culturel (manifestations de violence; rejet des normes traditionnelles).

Les analyses des prémisses de la catastrophe ne diffèrent pas beaucoup de celles qu'on a maintenant coutume de lire dans la littérature « écologiste » et « futuriste ». La méthode est moins systématique que dans « Limits to Growth » avec ses cinq variables modélisées et interdépendantes. Les justifications sont toutefois plus approfondies (en annexe du livre) que dans le rapport du MIT (il est vrai que ce dernier doit être complété par un exposé de la méthode et une explicitation des informations de base). Le diagnostic de « Changer ou disparaître » est accablant: il fait apparaître une vaste conspiration où tout contribue à notre fin, qu'il s'agisse de la science et de la technologie, mal orientées, de l'éducation, qui nourrit des comportements de prédateurs, terme qui est aussi réservé à ceux qui s'insinuent dans les rouages politiques.

Il y a cependant une lueur d'espoir puisque les auteurs ne se contentent pas, comme dans le rapport du MIT, d'un avertissement, mais suggèrent un plan assez détaillé de stabilisation

[1] E. Goldsmith, R. Allen, M. Allaby, J. Davull, S. Lawrence : *Changer ou disparaître — Plan pour la survie*, Fayard, Paris 1972.

(John Stuart Mill avait déjà préconisé un « état stationnaire » dans ses Principes d'économie politique). A une économie de « flux », les auteurs désirent substituer une économie de « stock » axée sur la conservation des ressources. Le plan (dont les composantes font appel aux lettres *a* à *z* de l'alphabet) inclut notamment la régularisation de la population, l'élimination progressive des pesticides et des engrais artificiels, des recherches pour retrouver les mécanismes naturels d'autorégulation, la diversification des cultures, des transports publics de masse, une reconversion et une décentralisation de l'industrie, le développement de l'éducation (influencée par les objectifs de stabilisation qui donnent la priorité à l'épanouissement culturel plutôt qu'à la possession de biens matériels) et, enfin, une décentralisation du pouvoir par la reconstitution de petites communautés autonomes et autarciques (à taille humaine).

« Changer ou disparaître » est sans aucun doute, comme « Limits to Growth », un puissant signal d'alarme. On différera peut-être d'avis sur les prévisions de population ou d'épuisement des ressources; mais certains faits ne peuvent être niés: la pollution et l'encombrement sont évidents pour l'homme de la rue; chacun peut imaginer aussi, qu'à moins de découvrir des processus parfaits de recyclage, les ressources naturelles ont une limite physique, qu'il conviendrait de quantifier bientôt avec une certaine marge de sécurité; les scientifiques sont maintenant mieux conscients du fait que l'application des technologies ont des conséquences à retardement qui peuvent être négatives (pollution thermale résultant de la production énergétique). Il n'est donc pas possible de prendre les thèses de « Changer ou disparaître » à la légère.

En revanche, le programme de survie paraît quelque peu simpliste. Des restrictions dans l'emploi des pesticides et des engrais artificiels sont concevables pour restreindre la pollution et raviver les mécanismes d'autorégulation naturelle; il est clair aussi que la recherche scientifique devra être en partie réorientée afin d'accorder plus d'importance aux conséquences à long terme des découvertes; un impôt sur l'énergie dans le but d'en diminuer le gaspillage est déjà proposé aux Etats-Unis; tout cela paraît assez raisonnable et la société est déjà en passe d'adaptation dans ces domaines. La régularisation de la poussée démographique sera beaucoup plus complexe, de même que le retour aux petites communautés. Si la catastrophe prévue se dessine réellement, on peut alors anticiper que les structures et interventions étatiques ne pourront que se gonfler plus encore et conduire même à des systèmes dirigistes très éloignés de ceux désirés par les auteurs (il est toujours plus facile de centraliser les pouvoirs que de les décentraliser). Enfin, le programme exige une profonde réforme des comportements mentaux, un changement de l'homme. C'est probablement désirable, mais il faut bien admettre que les auteurs sont peu explicites sur les démarches à entreprendre pour réaliser les mutations de structure de la société et la transformation du comportement de l'homme.

Le moins et le plus que l'on peut dire de « Changer ou disparaître » est que l'œuvre fait réfléchir; elle suscite à la fois la critique et l'adhésion. Comme le rapport du MIT, elle aura certainement beaucoup de répercussions et influencera les décisions des gouvernements et des entreprises.

P. GOETSCHIN

L'Eglise et le management [1]

En tant qu'organisation humaine, l'Eglise catholique a réussi à se maintenir en existence plus longtemps qu'aucun Etat et qu'aucune entreprise. Malgré des tempêtes, elle a su adapter ses objectifs et ses structures de manière à poursuivre ses finalités dans un monde en changement. On connaît mal les raisons de ce succès et l'Eglise a rarement été analysée dans l'optique des théories de l'organisation. L'ouvrage de Buntinx est une bonne tentative dans cette direction. L'Eglise catholique est précisément en phase visible de réadaptation, aussi bien sur le plan de la doctrine que sur celui des modes d'action, et le second aspect de cette évolution doit naturellement susciter la curiosité et l'intérêt des spécialistes de l'organisation.

La thèse de l'auteur est simple: l'Eglise a maintenu trop longtemps des structures d'organisation et des méthodes de gestion héritées du passé, caractérisées par une autorité centralisée et verticalisée. Le système est resté féodal; une obéissance stricte est exigée à tous les niveaux d'une hiérarchie complexe et les principaux intéressés, les fidèles, n'ont pratiquement pas voix au chapitre, qu'il s'agisse de nominations, de décisions, d'organisation ou de finance. Cette formule, acceptable dans les conditions du passé (bas niveau d'éducation, par exemple), ne correspond plus aux aspirations de l'homme moderne, mieux formé et mieux informé. En somme, l'Eglise aurait encore une vision de l'homme correspondant à la théorie X de McGregor, selon laquelle l'individu est paresseux, refuse la responsabilité et doit être contraint pour agir.

La gestion moderne des entreprises privées repose sur une conception plus nuancée et plus optimiste de l'homme: celui-ci aspire à se réaliser lui-même, en particulier dans le travail; il est disposé à accepter des responsabilités et à prendre des initiatives; il aspire à former et à informer et désire se situer dans les processus de décision. Son concours est obtenu moins par la sanction et l'obéissance aveugle que par une intégration dans la vie de l'organisation. L'auteur distingue notamment quatre formes dans l'exercice de l'autorité; le commandement, la consultation, la délibération et la codécision. L'Eglise utilise surtout la première et avec prudence la seconde; l'auteur estime que la codécision (ou participation totalement démocratique) est certainement prématurée. C'est donc une gestion « délibérative » qui est proposée, associant beaucoup plus les niveaux subalternes de la hiérarchie et les fidèles, qui sont en dehors d'elle, aux décisions importantes de l'Eglise. La structure verticale devrait s'orienter vers une « horizontalisation ». Si l'Eglise ne procède pas avec sagesse à une réorientation de cette nature, elle risque de se priver de l'adhésion d'une multitude de personnes, au sein d'elle-même et à l'extérieur, qui ne contestent pas les finalités ou le dogme, mais que rebutent les méthodes de gestion.

Fortement inspiré par les tendances actuelles des « relations humaines », l'auteur, lui-même lié à l'industrie et à l'entreprise, pense que l'Eglise a tout à gagner, à étudier et à appliquer les modes de gestion qui se développent dans l'entreprise: délégation de pouvoirs, information plus ouverte, consultation et délibération plus intenses, formation plus large.

Toute la seconde partie de l'ouvrage est consacrée à des « conseils » portant sur l'application des vues de l'auteur à des cas pratiques.

Cette étude se lit avec grand intérêt. On aurait désiré une analyse plus systématique de l'organisation de l'Eglise en début de texte. Un organigramme et une définition plus pré-

[1] H. BUNTINX: *L'Eglise et le Management*, Editions Hommes et Techniques, 91, rue Jean Jaures, 92 Puteaux, 1971.

cise des fonctions des organes de l'Eglise auraient été utiles, surtout pour des lecteurs non catholiques. Les positions de l'auteur apparaissent certainement clairement dans le texte, mais ici aussi on aurait pu envisager une approche plus systématique (par exemple les liaisons entre décision, information, motivations, identification, etc., n'ont pas été poussées très loin), et la fin du livre donne parfois l'impression d'une liste de recettes. Ceci mis à part, l'auteur a fait un travail de pionnier et lui-même ou d'autres devraient poursuivre de telles analyses qui touchent à l'une des institutions les plus fascinantes de notre monde organisé.

PIERRE GOETSCHIN

Paysanneries aux abois: Ceylan Tunisie Sénégal [1]

M. Dumont poursuit son réquisitoire contre le colonialisme et la surpopulation, les deux responsables d'une érosion du sol qu'il constate souvent dans le tiers monde. Cette fois, Ceylan, la Tunisie et le Sénégal servent à illustrer la situation dramatique des paysans d'aujourd'hui.

Les qualités de l'auteur sont bien connues: un regard qui ne laisse rien dans l'ombre, des connaissances aussi bien économiques et sociologiques que proprement agronomiques permettant des conseils précis:

— planter plutôt tel riz que tel autre, parmi les nouvelles variétés, parce que le premier est moins exigeant en nivellement et désherbage et mieux adapté aux goûts (p. 53);

— ne pas faire entrer de force les paysans dans les coopératives;

— faire passer la petite hydraulique avant la grande en pays surpeuplé;

— mobiliser la population pour pratiquer efficacement l'investissement « capital-saving ».

La documentation est abondante, l'écriture vive, le jugement décisif. Bref, le neuvième Dumont consacré au tiers monde retiendra l'attention comme les autres.

Les questions soulevées sont parmi les plus importantes de notre époque. Les ressources naturelles sont-elles compromises? Les paysans actuels sont-ils plus misérables que ceux d'autrefois? Leur misère est-elle due surtout au colonialisme et au néo-colonialisme? R. Dumont répond « oui » avec passion. Il me semble que la réponse gagnerait à être nuancée.

1. La réduction des ressources naturelles est visible çà et là (forêt ivoirienne...) sans que les experts en fassent une vérité universelle. Le progrès technique permet toujours de tirer plus des mêmes ressources; c'est le cas de la « Révolution verte », dont R. Dumont dit simplement: « La conséquence la plus nette est la hausse du taux des loyers » (p. 168). Pourquoi n'ajoute-t-il pas qu'elle augmente la quantité des produits vivriers dont ont besoin les Tunisiens et beaucoup d'autres?

2. Qu'il y ait plus de paysans misérables qu'autrefois est malheureusement exact. On peut écrire sans paradoxe qu'il y a également plus de paysans aisés, le nombre absolu ayant fortement augmenté. Connaît-on bien la proportion des uns et des autres? Dans les

[1] René DUMONT: *Paysanneries aux Abois: Ceylan Tunisie Sénégal*, Editions du Seuil, Paris 1972, 1 vol. 253 p.

trois pays qu'analyse R.D., le rapport population/ressources naturelles est spécialement défavorable. Le Sénégal comme la Tunisie a surtout de la terre maigre et Ceylan fait partie de l'Asie-fourmilière.

3. La colonisation a-t-elle eu l'importance que lui attribue R.D. ? Voyons ce que nous apprend l'histoire des trois pays qu'il nous présente en même temps que leur économie rurale.

L'histoire de Ceylan vérifie une loi énoncée p. 162 à propos de la Tunisie: « Les Occidentaux ont introduit un type de civilisation avant de mettre l'économie en mesure de satisfaire ces besoins. » Comme en Europe, les serfs sont devenus à Ceylan des métayers ou des paysans sans terre dépourvus désormais de toute sécurité. Seul me paraît discutable le début de l'histoire exprimé à la mode marxiste: « L'institution royale s'est imposée à cause du besoin de travaux hydrauliques à plus grande échelle. » Les historiens s'interrogent sur le rapport de causalité. N'est-ce pas plutôt parce que l'institution royale permettait la concentration des ressources que l'administration a eu l'idée de grands travaux ? Les sociétés archaïques passent souvent du clan à l'empire sans avoir besoin d'un travail hydraulique à grande échelle. La suite de l'histoire montre la difficulté de juger les responsabilités. Les planteurs (européens) ont créé beaucoup d'emplois avec le thé, alors que les propriétaires (ceylanais) en créaient peu avec le cocotier (p. 32), ce qui a peu profité aux autochtones parce que la discipline du travail les rebutait, si bien que les planteurs ont fait venir des Tamouls. De même les colons (ceylanais) n'ont pas construit les dernières rigoles d'irrigation conduisant l'eau sur leurs champs (p. 50).

L'histoire de la Tunisie livre le même enseignement ambigu. Le nomadisme du Sud est-il le signe d'une prolétarisation liée à l'exploitation moderne (p. 128) alors qu'il a commencé au XI^e^ siècle avec les Hilaliens (p. 120) ? La mendicité est-elle due à la rationalisation capitaliste (p. 125, on a fait déguerpir les cultivateurs des domaines publics) ou à la collectivisation (p. 128, les mendiants se multiplient dès que se posent les problèmes de la collectivisation) ? Peut-on dire: « Le colon démolit la paysannerie et le sol par les érosions » (p. 127), alors que le rendement est bien plus élevé sur la terre européenne que sur la terre indigène ? D'ailleurs le texte rectifie le titre p. 130: « Les plus graves dégâts sont une conséquence indirecte de la colonisation... les fellahs sont refoulés vers les zones arides du Sud. » En définitive l'explosion démographique est responsable plus que la colonisation.

Il ne me semble pas que la responsabilité européenne soit davantage exclusive au Sénégal lorsque je lis (p. 184): « Au Sénégal, depuis des siècles, la structure des castes s'est conservée sans modification importante... la structure foncière n'a subi aucune atteinte. » De même, le choix des cultures tropicales ne s'explique pas seulement par l'avantage du colonisateur. L'arachide a servi aux Sénégalais un siècle et demi avant de devenir l'huile de base du consommateur européen au détriment des oléagineux traditionnels. Ensuite, les oléagineux européens ont été protégés et l'arachide sénégalaise en a souffert. R.D. voit-il une solution ? Il refuse « les réductions massives de culture prévues par les plans Mansholt et Vedel, stupides dans une Europe qui reste encore très déficitaire » (p. 230). Réduire l'œillette et le colza européens — et aussi le soja américain — arrangerait bien les Sénégalais planteurs d'arachide. La difficulté des choix apparaît sur un autre exemple. R.D. regrette qu'on cultive le riz sur des terres (à Ceylan) qui conviendraient mieux à la canne, au coton, lesquels rapporteraient des devises (p. 53). Mais le pays importe encore un tiers de son riz. Etant donné la détérioration des termes de l'échange, que R.D. signale par ailleurs, cette autarcie relative n'est-elle pas justifiée ?

Finalement, pourquoi les échecs enregistrés tiendraient-ils au néo-colonialisme et au « pseudo-socialisme » alors que R.D. a noté longuement, soit à Cuba, soit en Union soviétique, les erreurs des régimes vraiment socialistes ? Je crois plus valables les recommandations données au dernier chapitre: envoyer des agronomes (occidentaux ?) dans le tiers monde, des enseignants au courant des méthodes actives d'éducation permanente (on essaye en Côte-d'Ivoire, pays typiquement néo-colonialiste) et des économistes capables d'élaborer des modèles particuliers de développement. Tout ceci est en cours et doit seulement être développé. Des objectifs plus ambitieux sont aussi mentionnés en conclusion: accepter une répartition plus égalitaire des ressources et confier à un gouvernement mondial le contrôle de la population, le rationnement des minéraux rares et, plus tard, le contrôle des climats.

JEAN VALARCHÉ

Les politiques agricoles (idées fausses et illusions) [1]

Cet ouvrage est publié dans la collection dirigée par M. Pierre Tabatoni. L'auteur, M. Joseph Klatzmann, membre de l'Académie d'agriculture de France, est professeur à l'Institut national agronomique. Le moins que l'on puisse dire de cette publication est qu'elle est courageuse. Les grands problèmes que pose aujourd'hui l'agriculture dans le cadre d'une économie industrielle sont abordés de front. Aucun n'est esquivé. Toutes les solutions, justes ou fausses, sont passées en revue par l'auteur et analysées avec réalisme, sans souci aucun de plaire ou de déplaire. Il s'en prend particulièrement aux illusions dont la vie est tenace dans le domaine de l'économie agraire. C'est ainsi qu'il dénonce, lui aussi et une fois de plus, les méfaits de la recherche à tout prix d'un accroissement de productivité; « combien d'agriculteurs ont constaté amèrement, écrit-il, qu'après tous les efforts de modernisation qu'ils avaient réalisés, leur situation était encore plus difficile qu'autrefois » (p. 59). Selon lui, l'aide à l'accroissement de la productivité accentue le paradoxe du progrès technique. Le chapitre qu'il consacre à ce sujet est du plus haut intérêt.

En quoi consiste le paradoxe du progrès technique appliqué à l'agriculture ? Très justement, J. Klatzmann définit d'abord le progrès technique par l'accroissement de la production pour une même quantité globale des facteurs de production. Telle est aussi la définition de la productivité globale. Or, en situation de marché libre, le progrès technique provoque infailliblement une diminution des revenus agricoles, à la différence de ce qui se produit généralement dans l'industrie. Il est aisé d'en saisir la raison. Toute amélioration des techniques suppose un coût d'investissement considérable. Les comparaisons avec l'industrie montrent que l'agriculture se classe parmi les branches qui exigent les plus fortes quantités de capital par unité de main-d'œuvre, affirme l'auteur (p. 202). Les coûts fixes s'élèvent donc sans cesse, rapidement et fortement. Comme l'élasticité de la demande des produits agricoles est faible par nature, le profit attendu de l'augmentation de la productivité est compensé, et au-delà, par la perte essuyée sous l'effet de la baisse des prix de vente. C'est la vieille loi de Gregory King à laquelle il faut bien se référer toujours. « On arrive donc à ce résultat paradoxal, conclut J. Klatzmann, que le progrès technique provoque, en marché libre, une diminution des revenus agricoles » (p. 16).

[1] Joseph KLATZMANN: *Les Politiques agricoles ; Idées fausses et Illusions*, Presses Universitaires de France, 224 p., Paris 1972.

Alors, que faire ? Faut-il réduire les surfaces cultivées ? Ce serait là le plus mauvais moyen, démontre notre auteur, non sans rappeler qu'il est néanmoins celui que proposent M. Mansholt aussi bien que le doyen Vedel, dans des rapports qui, tous deux, ont rencontré une large audience. En effet, les terres retirées à la culture seront-elles les plus riches ou les plus pauvres ? Dans le premier cas, il serait absurde d'abandonner de bonnes terres pour n'en plus cultiver que de maigres. Dans la seconde hypothèse, le but recherché est alors manqué, le retrait des terres les plus mauvaises ne pouvant avoir d'incidence sensible sur le volume de la production globale. On peut dire ainsi, avec l'auteur, que la politique de limitation de la surface cultivée est d'autant plus antiéconomique qu'elle est plus efficace.

Réaliste, le professeur Klatzmann l'est non seulement dans la partie critique de son étude, mais aussi dans les propositions qu'il soumet aux lecteurs, moins dans le dessein d'apporter la vérité que de contribuer à sa recherche. Par l'effet des techniques, la taille de l'entreprise doit s'élever continuellement. Le rapport terre/homme ne doit cesser de croître, si l'on recherche le maximum d'efficacité. Il faut donc que la population agricole se réduise en nombre, ce qui n'est politiquement et socialement possible que dans le cadre d'une économie industrielle en forte croissance. Le meilleur ministre de l'Agriculture, ajoute J. Klatzmann, est nécessairement condamné à l'échec dans un pays où la croissance économique est lente.

Malgré tout, « même à long terme, on ne pourra supprimer complètement le soutien des prix: il serait vain d'espérer une adaptation parfaite de l'évolution de l'offre à celle de la demande », conclut l'auteur.

Pensé et rédigé en fonction de l'agriculture française, ce livre n'a pas moins d'intérêt pour tous ceux qui, en Suisse, sont de près ou de loin en contact avec les problèmes agricoles.

FRANÇOIS SCHALLER

Introduction à la planification à long terme [1]

Ce petit ouvrage devrait être lu en relation avec un film qui présente divers aspects de la planification stratégique dans l'entreprise. Il est cependant facilement abordable sans l'appui du film. Il décrit en fait, sous une forme succincte, un concept de la planification et définit les étapes qui conduisent à le mettre en œuvre de manière pratique.

La planification à long terme n'est pas seulement une technique; elle est une manière de concevoir la gestion dans son ensemble. Plus encore que le plan, c'est le processus de planification qui est important, puisqu'il a pour but d'identifier les problèmes présents et futurs de façon systématique. La planification doit permettre de répondre à quatre questions essentielles: où désirons-nous aller (objectifs) ? que sommes-nous à l'heure actuelle (forces et faiblesses) ? que devons-nous faire pour atteindre les objectifs (stratégie et plans d'action) ? comment progressons-nous vers les buts désignés (contrôle) ?

La fixation des objectifs doit précéder le processus de planification, ce qui ne veut pas dire que ces objectifs ne seront pas modifiés au fur et à mesure que l'analyse des forces et

[1] H. F. R. PERRIN: *Focus the Future — An Introduction to Long Range Corporate Planning*, Management Publications Ltd., 5 Winsley Street, Londres W.I, 1971.

des faiblesses internes de l'entreprise et la prévision des facteurs d'environnement externe apporteront de nouvelles informations et nécessiteront une rectification du tir. L'analyse des écarts (« gap analysis »), qui résulte d'une confrontation entre l'extrapolation des tendances présentes (chiffre de ventes, rentabilité, etc.) et les objectifs fixés permet de porter un jugement sur les objectifs eux-mêmes (trop modestes ou trop ambitieux) et de déterminer l'ampleur des tâches à accomplir pour que l'entreprise atteigne les buts finalement assignés.

L'auteur insiste avec raison sur l'importance des analyses de l'environnement économique, politique social, et sur la nécessité de l'autocritique (forces et faiblesses de l'entreprise). L'horizon du plan doit être assez long, de manière à réduire les incertitudes de l'avenir, et le plan doit être assez flexible pour faire rapidement face à tout incident de parcours.

Il n'y a pas encore une théorie unique et générale de la planification et l'expérience pratique montre que beaucoup d'entreprises appliquent des systèmes différents. Il y a cependant une certaine convergence dans la doctrine et dans la pratique en ce qui concerne les grandes lignes de la méthode. Le processus décrit par l'auteur, qui n'entre pas dans les détails, correspond d'assez près à ce point de convergence.

PIERRE GOETSCHIN

Comment implanter la direction par les objectifs [1]

L'auteur présente l'expérience d'une vingtaine d'entreprises françaises qui ont été confrontées à la méthode de gestion dite de « direction par les objectifs ». La première expérience en France date de 1954 et c'est surtout depuis quatre à cinq ans que des entreprises françaises, parfois influencées par les événements de mai 1968 (l'encadrement moyen s'était parfois placé du côté des contestataires), ont passé à l'application de la DPO, avec des modalités plus ou moins participatives. L'ouvrage sous revue tente de tirer de ces expériences un certain nombre d'enseignements, qui devraient faciliter l'usage de la méthode.

Le processus logique de la DPO n'est en soi pas compliqué; toute organisation doit être au clair sur sa *mission* et fixer des *objectifs généraux* en conséquence. L'identification des individus à ces objectifs globaux est d'autant plus grande qu'ils ont contribué à les formuler et qu'ils ont, notamment par négociation, joué un rôle important dans la détermination de leurs *objectifs individuels*. Dès lors, l'activité de la firme peut être traduite en plans et programmes, et soumise à un *système de contrôle* et d'appréciation, qui permet de déceler les écarts et de les corriger. La DPO exige pour le moins une transformation des attitudes (une participation plus étendue se substitue à l'autorité traditionnelle); une organisation et un système de contrôle qui mettent en lumière les responsabilités; une volonté d'assumer ces responsabilités et de prendre des risques; des systèmes d'information et d'évaluation appropriés. Ce qui paraît donc simple et logique n'est cependant pas aisé à transplanter dans des structures humaines d'organisation qui opèrent selon le mode ancien de gestion.

L'auteur relève quatre types d'implantation de la DPO: par le sommet (la direction générale); par une unité intermédiaire; par un projet pilote; par l'encadrement. Quelle que soit la voie d'introduction, il apparaît clairement que la mise en œuvre de la DPO prend du temps; elle ne peut se faire que par étapes et exige une préparation minutieuse, tant en

[1] D. FROISSART: *Comment implanter la direction par les objectifs – L'expérience de vingt entreprises françaises,* Entreprise moderne d'édition, Paris, 1971.

ce qui concerne les procédures formelles que l'état d'esprit (de la direction comme de l'encadrement). Plusieurs difficultés peuvent se présenter: manque d'expérience dans la fixation d'objectifs précis, réalistes et explicites; insuffisance des communications et des méthodes de négociation lors de la détermination des objectifs individuels ou de sous-groupes; crainte des responsabilités et peur du contrôle plus efficace des performances; risques de tensions lorsqu'une partie de l'organisation adhère à la DPO alors qu'une autre en freine la réalisation.

La DPO implique naturellement une approche plus sytématique des problèmes de l'entreprise (définition des objectifs; système de contrôle, etc.), mais elle repose surtout sur des hommes capables de dialoguer, d'échanger des points de vue, de communiquer et de déléguer. Ce n'est donc pas seulement une technique, mais un état d'esprit, qui appelle un changement dans les comportements. Elle demande aux chefs d'écouter leurs subordonnés, de leur octroyer un certain droit à l'erreur; elle exige un flux descendant, ascendant et horizontal des informations; elle veut que les mauvaises orientations soient mises rapidement en lumière et implique une critique objective constante. Enfin, elle ne saurait se concevoir sans une formation préalable, puis une formation continue, car la DPO est évidemment sans cesse perfectible.

Les chefs d'entreprise liront avec intérêt les études de cas présentées par l'auteur, qui met l'accent non seulement sur les côtés positifs, mais aussi sur les échecs et les écueils.

PIERRE GOETSCHIN

Théorie de la gestion financière [1]

Il s'agit là d'un ouvrage de base pour la gestion financière, vue aussi bien sous l'angle pratique que sous l'angle théorique. C'est à la fois une introduction, à la portée du débutant, et un approfondissement susceptible d'intéresser le plus routinier des financiers et le chercheur académique.

L'auteur définit la fonction financière moderne comme autre chose que la comptabilité, le contrôle de la trésorerie ou le financement. La fonction porte sur la totalité des flux de fonds entrants ou sortants et son objectif est autant la maximisation de la rentabilité des investissements que la minimisation du coût des capitaux utilisés. La structure et le volume des actifs, comme ceux du passif, appellent une ingérence de la fonction financière. L'utilisation efficace des fonds et le choix approprié des sources de financement doivent conduire à une maximisation du rendement considéré comme le moyen légitime d'accroître la valeur économique de la firme. Cette finalité de la fonction financière permet d'échapper aux ambiguïtés de la notion de maximisation du bénéfice global, qui fait intervenir des appréciations de caractère social sur la répartition du profit.

Dans l'optique de cette fonction financière élargie et intégrée aux autres systèmes décisionnels de l'entreprise, qu'elle peut influencer, l'auteur étudie de manière systématique deux domaines fondamentaux: le coût des capitaux et la rentabilité des investissements.

Le coût du capital dans une entreprise est théoriquement et pratiquement difficile à déterminer; il ne s'identifie pas au taux de l'intérêt dès le moment où le degré d'incertitude

[1] E. SOLOMON: *Théorie de la gestion financière*, Dunod, Paris, 1972.

est élevé; il est affecté aussi par les combinaisons possibles des formes de financement. Plusieurs formules sont discutées qui partent généralement de l'hypothèse que le coût du capital résulte d'une liaison entre le montant initial de financement et les bénéfices futurs attendus, ce qui présente naturellement des difficultés très grandes dans le cadre d'un modèle de croissance.

L'analyse de l'investissement peut être faite selon quatre démarches: la période de recouvrement, la rentabilité nominale, le taux de rentabilité interne et la valeur actualisée nette. Les deux premières méthodes ne conduisent pas à une évaluation rigoureuse du rendement; la période de récupération ne tient pas compte de ce qui se passe après que la mise de fonds initiale a été reconstituée, tandis que la rentabilité nominale ne tient pas compte des fluctuations dans le temps des flux de fonds positifs et négatifs. La valeur actualisée nette est sans doute la technique la plus sûre, mais elle implique au préalable la détermination du taux du coût de capital, facteur d'actualisation.

La clarté de l'exposé rend la lecture de ce livre relativement facile, même lorsque son auteur aborde la question très controversée du coût du capital.

PIERRE GOETSCHIN

Essai sur la théorie du développement [1]

Alors que la théorie de la croissance est réservée aux économies occidentales, celle du développement analyse les problèmes économiques des pays pauvres. M. Aydalot, chargé de recherches au CNRS, ne croit cependant pas à une différence de nature entre les deux types d'économie. Il ne distingue qu'une question de degré. Un long séjour à l'Université de Tunis l'a familiarisé avec les problèmes du développement. Ce séjour se trouve à l'origine de la publication de cet important ouvrage.

L'auteur procède d'abord à la critique des théories émises jusqu'ici. Il se refuse à suivre la voie néo-classique, aussi bien qu'à adopter la théorie de la croissance déséquilibrée. Il donne au lecteur l'impression d'attacher plus d'importance à prendre ses distances à l'égard des théories précédentes qu'à en souligner les points forts. De plus, il nous est difficile de rendre compte très fidèlement de sa propre théorie, car son opinion n'est pas toujours exprimée avec la plus grande clarté. Il en est ainsi, nous a-t-il semblé, dans le cas de sa position à l'égard de l'emploi. Il refuse de considérer la suppression du chômage comme un objectif fondamental (p. 128), et se distingue par là aussi bien de la position adoptée par les néo-classiques que de celle, aujourd'hui, du BIT. Mais, d'autre part, il fait de la résorption du chômage le préalable à l'application de tout modèle de croissance (p. 146), et n'hésite pas à écrire aussi: « Tant que le plein emploi n'est pas réalisé, l'accroissement du capital doit être consacré exclusivement à l'augmentation de l'emploi » (p. 188). Notre hésitation ne sera pas moins réelle lorsque Ph. Aydalot note que « bien rares sont les entreprises, même à l'équipement très moderne, qui réalisent des bénéfices en pays sous-développés » (p. 103), et qu'il relève plus loin que « des investisseurs occidentaux parviennent souvent à obtenir des taux de profit considérables dans ces mêmes économies sous-développées » (p. 111). Le lecteur éprouve donc quelque peine à clarifier ses propres idées et à se construire une opinion très nette.

[1] PHILIPPE AYDALOT: *Essai sur la Théorie du Développement*, Ed. Cujas, 284 p., Paris, 1971.

Pourtant, cet ouvrage fourmille d'observations originales, et de remarques du plus haut intérêt. Il nous livre assez fidèlement les principaux éléments de la réflexion économique en matière de développement au début des années 70. Il permet ainsi de mesurer l'évolution qui s'est produite depuis l'échec presque complet, relevé par l'auteur, des expériences auxquelles se sont livrés les pays du tiers monde dans un passé très récent.

Il semble que l'idée d'investir à tout prix, et dans les techniques les plus modernes, soit aujourd'hui abandonnée par chacun. C'est un progrès sensible. Ph. Aydalot en démontre la nécessité. Tout progrès dans l'industrialisation augmente certes la productivité du secteur considéré: en accroissant le chômage presque inéluctablement, ce progrès n'en diminue pas moins la productivité à l'échelon mondial. Un chômeur n'est autre qu'un salarié (un minimum de revenu lui est nécessaire pour garantir sa survie) dont la productivité est nulle. Ph. Aydalot, s'inspirant probablement de l'exemple tunisien, souligne à plusieurs reprises qu'un certain seuil de chômage ne saurait être dépassé pour des raisons socio-politiques évidentes. Le schéma néo-classique, qui postule l'égalité économique entre deux solutions — l'une empruntant plus de travail, l'autre plus de capital — dont le coût financier est le même, n'est pas rationnel en économie pauvre caractérisée par un taux de chômage élevé. Du point de vue macro-économique, la solution surplus de main-d'œuvre occupée est évidemment préférable, l'accroissement de productivité physique étant par définition supérieur, dans cette hypothèse, à la hausse du revenu distribué.

A plusieurs reprises, l'auteur insiste sur la faible propension à investir dont font preuve les indigènes. Beaucoup plus qu'une capacité d'épargne réduite, c'est le désir d'investissement qui doit être mis en cause. Ici de nouveau, la pensée néo-classique, chez qui le profit se traduit nécessairement en investissements, est prise en défaut — de même, d'ailleurs, que la théorie marxiste, pour qui l'égalité entre profits et investissements est un fait d'évidence depuis toujours. Dans le tiers monde, les profits réalisés sont trop souvent consacrés à des consommations somptuaires, à des constructions immobilières, à des achats de terres, si ce n'est à l'exportation des capitaux indigènes en Occident. Du coup, le profit perd la légitimité sociale dont il se réclame à l'Ouest. Une fiscalité très lourde s'impose donc, afin de canaliser les profits dans la direction des investissements. Pour ces raisons et pour d'autres encore, l'auteur repousse la voie libérale et préfère s'appuyer sur l'expérience acquise par les pays socialistes. Il ne se dissimule cependant pas les difficultés indéniables de la planification autoritaire. En vérité, il serait hautement souhaitable que tout aspect doctrinal soit ici relégué à l'arrière-plan. Les problèmes à résoudre sont d'une importance telle, que la solution préférable sera celle qui permettra d'assurer le développement. La combinaison des deux doctrines, dans le cadre de réalisations pratiques, ne devrait pas être exclue d'emblée.

FRANÇOIS SCHALLER

Les futurs possibles [1]

Des exigences publicitaires ont sans doute voulu que le titre de cet excellent ouvrage ne corresponde pas tout à fait à son contenu. L'auteur se garde bien de nous dessiner des futurs possibles. En revanche, il se propose de démontrer l'urgence d'une démarche prospective pour éclairer les décisions des gouvernements et des entreprises dans le monde complexe qui est le nôtre. Le style est alerte, le langage concret et heureusement élagué de la terminologie sophistiquée que les futuristes se plaisent parfois à imaginer. Les réflexions

[1] LUCIEN GÉRARDIN: *Les Futurs possibles*, Hachette, Paris, 1971.

de l'auteur sont agréablement soutenues par la description de cas précis d'échecs ou de réussites en matière de prospective. Initiative intéressante, les hommes qui ont marqué la recherche du futur font l'objet de courtes biographies introduites dans le texte lui-même. Tout cela donne beaucoup de vie à un livre qui n'aurait pu être qu'une accumulation de redites sur un thème déjà souvent traité.

Gérardin distingue trois formes de l'imagination: *critique, logique* et *créatrice*. La première est négative et stérilisante; elle conduit à exagérer les risques et à choisir les solutions d'extrême prudence, quand elle n'aboutit pas à un refus de l'action. La seconde s'inspire de la seule raison; son cheminement est celui de la certitude de la preuve; elle réduit tout phénomène à ses seules composantes connues. La prévision, qui n'est généralement qu'une extrapolation du passé, relève de ce type d'imagination. L'imagination créatrice élargit le champ des phénomènes, elle recherche les interdépendances et la globalité et se projette volontairement dans les zones d'incertitude ou d'ignorance. A la marge, elle est même l'inverse de la raison et devient une pensée anarchique, tout au moins dans la phase de créativité. Seule cette imagination est capable de tracer les contours des multiples futurs possibles, quitte ensuite à faire appel à la raison pour revenir au présent, et préparer les choix en fonction d'un souhaitable défini parmi beaucoup d'autres.

La prospective se distingue donc de la prévision en ce qu'elle fait surtout appel à l'imagination créatrice. L'exemple de Xerox est une bonne illustration de cette attitude. A l'opposé, les derniers plans français, essentiellement prévisionnels, font apparaître l'embourbement qui résulte de la seule prévision. L'auteur aurait pu aussi signaler les deux rapports de l'OECE sur l'énergie qui, publiés à quelques années de différences, insistaient l'un sur la pénurie chronique et l'autre sur l'abondance, la réalité n'ayant au demeurant correspondu à aucune des deux voies esquissées. Nous vivons de nouveau une période qui voit la floraison de prévisions énergétiques, les unes très pessimistes, les autres optimistes; il est difficile d'échapper à l'imagination logique!

Au début, la prospective n'était qu'une attitude de l'esprit; elle s'est maintenant armée de diverses techniques: l'analyse morphologique, qui étend l'éventail des solutions possibles à un problème, la méthode des scénarios qui photographie les futurs possibles, la synectique, qui stimule la créativité. On voit ainsi (l'auteur ne partage pas cette vue) un rapprochement entre la prospective et la prévision technologique, qui tend elle-même à se globaliser (voir à ce sujet l'intéressant rapport de l'Association européenne pour l'administration de la recherche industrielle, d'avril 1972).

Le plaidoyer de l'auteur est convaincant, en partie d'ailleurs parce qu'il fait preuve d'imagination critique, notamment lorsqu'il égratigne les prévisionnels et les futuristes. Est-ce l'imagination critique ou l'imagination logique qui inspire l'auteur lorsqu'il reproche à Lockheed d'avoir manqué l'ère des avions à réaction et aux promoteurs du Concorde de la pousser trop loin? On aurait voulu ici un effort d'imagination créatrice nous ouvrant les perspectives d'une conception future des transports aériens dans le contexte de l'ensemble des transports!

On espère vivement que l'auteur n'en restera pas à ce seul ouvrage. Puisqu'il connaît très bien les problèmes de l'audio-visuel, pourquoi pas une étude appliquée de prospective sur l'avenir de ce secteur, en se fondant sur la prospective, la prévision technologique et l'approche par les systèmes (malheureusement peu traitée dans l'ouvrage sous revue)?

PIERRE GOETSCHIN